

Brochure Anticapitaliste du Dimanche pour Zapper les  
Institutions qui Négligent l'Ecologie

# BADZINE

DOSSIER

BÉTON



Mars 2024 edition zéro



## EDITO EDITION ZERO

Au début il y avait une petite clique approximative , où l'idée a germé, et maintenant il y a ça: La BAD'ZINE c'est un apériodique qui parle d'écologie DIFFÉREMENT en mettant en lumière les liens existants avec toutes les formes de dominations. Contre une écologie nationaliste et technophile nous participons à notre façon à la construction d'une écologie décoloniale, anticapitaliste, antipatriarcale ou antivalidiste.



C'est une brochure informelle mais qu'on espère bien foutue, écrite par des jeunes de la région lyonnaise. L'idée est de créer un espace d'échange, d'information et de débat pour celles et ceux à qui on accorde trop peu la parole (jeunes, racisé.e.s, trans, gouines, homo, travailleur.euses...)

Alors n'hésite pas, fais passer à ton ou ta pote ce bout de papier après l'avoir lu, ou bien contribue librement à un article, dessin, jeu, compte rendu de bouquin, mode d'emploi etc en nous écrivant à [badzine.lyon@proton.me](mailto:badzine.lyon@proton.me) (on prend tout sauf les idées de droate)

Si tu as des questions, ou envie de faire plus dans cette lutte, il y aura à chaque édition un petit agenda et une liste de collectifs à rejoindre, parce que tout ne se passe pas dans les textes.

Nous sommes ravi.es que tu aies fait notre connaissance, et te souhaitons désormais bonne lecture et bonne dete'

Les membres du C.A (Clique Approximative)



## SOMMAIRE de l'édition zéro

Edito et mot d'accueil.....	p.2
On débroussaille le paysage politique agricole .....	p.3
Génocide en Palestine propositions antimilitariste.....	p.8
Racisme environnemental.....	p.14
Petite BD sur les jardins ouvriers d'Aubervilliers .....	p.16
<b>LE DOSSIER BETON.....</b>	<b>P.18</b>
"Béton lyonnais criminel, préfecture et mairie complices" .....	p.18
Lafarge, Bouc-bel air et la répression .....	p.18
<b>Projet Rhône-énergie, confluence du Rhône et des enjeux écologiques.....</b>	<b>p.22</b>
La violence en démocratie, réflexion sur l'ouvrage <u>Comment saboter un pipeline</u> .....	p.24
La fable de l'automobile : vitesse et inégalités de classe, par Topinambour.....	p.28
(Re)définir "l'environnement": une réalité humanisée à reconsidérer dans sa vie bouillonnante.....	p.31
Bande-dessinée « NO FRIGO ».....	p.33
Les JEUX parce que faut bien rigoler.....	p.34
Infokiosk de la broch'.....	p.35





## On débroussaille le paysage politique des luttes paysannes

*\* Au nom du comité de rédaction de ce noble bout de papier, on s'excuse d'avance pour le nombre d'acronymes utilisés dans cet article, vos non-serviteurs les membres du CA (clique approximative)*

### 1. Petite histoire des syndicats agricoles depuis 1945

#### La fameuse FNSEA

Non la FNSEA ce n'est pas le Fanclub de Natation Synchronisée Extrêmement Anticlérical. Dans la moitié des années 40 alors que la gauche du PC (Parti communiste) et de la SFIO (Section Française de l'International Ouvrière) est puissante, on assiste à la création de la Confédération Générale Agricole (CGA). C'est une instance de représentation aux mains de socialistes et communistes composée de plusieurs branches. La plus importante est la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), gérées par les conservateurs. Autant dire que les idées de gauche ne sont pas majoritaires à sa base. Les gros exploitants, surtout des régions betteravières et céréalières du Bassin parisien et du Nord, réunis en associations spécialisées contrôlent la FNSEA. Ces cadres issus de l'administration vichyste conservent sa vision néocorporatiste: riches puissants, ces messieurs peuvent compter sur les chambres d'agriculture réactionnaires. À la fin des années 40 ils noyautent la direction CGA puis font reconnaître la FNSEA comme seul organe représentatif. Ils profitent ainsi de la primauté qui a été donnée par l'Etat à la représentation syndicale unitaire. La FNSEA devient donc le syndicat d'opposition unique et puissant, qui

bloque les réformes agricoles, mais se trouve dans le cercle d'influence de l'amicale parlementaire agricole qui abrite des députés de droites comme Valéry Giscard d'Estaing (VGE). En 1953 le temps de la reconstruction est passé. La production agricole française est excédentaire (on produit trop). S'ensuit donc une crise des prix qui touche particulièrement les régions moins développées de l'Ouest et du Massif central. Or la droite, donc le cercle d'influence de la FNSEA, est au pouvoir (trois ministres du gouvernement sont à l'Amicale) ce qui décrédibilise cette instance de représentation au yeux des paysans contestataires. Ces derniers passent à l'action directe (voir par exemple les manifestations dans le midi menées par les viticulteurs et éleveurs, ou dans le Massif central et l'ouest, où fût inventé le barrage routier). C'est le cas du Comité de Guéret, une coordination de revendications dans le Massif central. Le comité est cependant plus tard incorporé à la FNSEA, qui dans la fin des années 50 redevient une force d'opposition (car la gauche est au pouvoir). Avec les représentants poujadistes elle se mobilise et bloque les mesures socialistes, protège les gros exploitants....bref



## Des mouvements paysans opposés à la ligne officielle et majoritaire de la FNSEA

On a déjà évoqué le comité du Guéret, qui est d'abord une opposition interne, et devient une opposition externe avec le Mouvement de Défense des Exploitations Familiales (MODEF) fondé en 1959. Le MODEF se situe dans le cercle

Un autre groupe est important. La Jeunesse Agricole Chrétienne (JAC) fondé en 1930. Elle met en avant les valeurs chrétiennes et leurs liens à la profession paysanne. Mais ses membres font dans l'après-guerre le constat de l'exploitation de la paysannerie pauvre, et développent une idée sociale d'une production efficace, qui penche vers un technicisme humaniste découlant d'un catholicisme social. La JAC devient subversive (oulala). Cependant la hiérarchie cléricale en reprend possession à la fin des années 50s (ouf!) et en fait la CNJA (Centre National des Jeunes Agriculteurs) qui devient très importante du fait des intérêts communs de ces exploitants moyens avec le gouvernement gaulliste dans un projet d'Europe non-américaine. Notons tout de même qu'en parallèle du dialogue officiel, les jeunes agriculteurs n'hésitent pas à faire jouer le rapport

Après un congrès de la fédération nationale des syndicats d'exploitants (FNSE) de 1965 il y a un éclatement en 2 du courant des jeunes agriculteurs.

1) Le premier courant est conservateur et tient un discours modernisateur radicalisé. Il y est officiellement théorisé que l'élimination de la classe des trop petits producteurs ou exploitants trop âgés par l'exode ou la retraite est nécessaire. Ces jeunes éclairés accèdent aux postes de pouvoir de la FNSEA (grosse surprise) par l'alliance avec les grands exploitants, et deviennent très proche du gaullisme. C'est la ligne de la FNSEA encore aujourd'hui.

d'influence de la gauche socialiste et communiste. Il lutte pour une défense de la paysannerie pauvre et familiale qui veut résister à la concentration des terres par les gros agriculteurs productivistes.

de force. Par exemple ils organisent des manifestations dans le Finistère en juin 1961. Ce département est alors une "marge française à désenclaver". On voit les jeunes dirigeants d'un nouvel organe coopératif des producteurs d'artichauts dialoguer avec les pouvoirs publics pour que cet organe soit reconnu rapidement. Les négociations n'avancent pas assez vite à leur goût, ils mènent une action de plusieurs jours dans plusieurs villes du Léon, avec des manifestations violentes (1 mort, dizaines de blessés) et massives, des barrages et tout cela va jusqu'à l'occupation de la préfecture de Morlaix (ouh les vilains). Ce répertoire d'action est traditionnel pour les paysans qui, souvent indépendants, n'ont d'autre interlocuteur que l'Etat lui-même. Lorsque les jeunes meneurs sont arrêtés les manifestations s'étendent dans tout l'Ouest et le Massif central.

2) Le second est un courant de gauche, qui se base sur le constat selon lequel les grandes cultures de bassins gagnent plus que les marges. Il voit dans les contrats entre producteurs et firmes de transformation agro-alimentaire une exploitation, une dépendance de l'agriculture qui court à l'endettement, qui se prive de ses moyens de production. Ses analyses sont surtout marxistes (entre autres) et c'est un courant proche du PSU (Parti Socialiste Unifié, 1960-90). Ces jeunes agriculteurs nouent des liens avec les petits exploitants qui ne parviennent pas à soutenir le nouveau rythme et qui manifestent violemment leur colère dans des émeutes. Il y a par exemple celles des éleveurs à Redon et au Mans en 1967. Il



se rapproche aussi des syndicats ouvriers, en particulier de la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail) avec qui elle peut défilier. Et même marginalement avec des organisations étudiantes maoïstes, qui organisent l'emploi d'étudiants dans des exploitations. Il y a environ 150 départs de manifestation entre 1966 et 1968, et les agriculteurs de ce courant participent à Mai 68. La commune de Nantes est gérée par exemple par les syndicalistes de la Loire Atlantique qui s'entendent avec les étudiants et

les syndicats ouvriers pour ravitailler une ville autogérée (stylé einh) , et qui interviennent et débattent dans les universités.

Aujourd'hui il y a un héritage de cette division de 1965-68. Soit une direction syndical conservatrice et productiviste qui entend gérer à part un monde agricole uni et de l'autre côté des mouvements plus alternatifs, qui se lient avec d'autres luttes, d'abord en épousant une vision inspiré du socialisme, puis des thèses écologistes.

## La confédération paysanne

A l'hiver 1968 sont organisées les Assises Paysannes par la FNSP (Fédération Nationale des Syndicats Paysans) et la CNST (Confédération Nationale des Syndicats de Travailleurs Paysans). L'idée est de donner un espace d'expression aux paysans opposés à la politique agricole productiviste de la FNSEA et du CNJA. Mi-avril 1987 une centaine de délégués des assises se prononce pour une nouvelle politique agricole qui promeut l'agriculture paysanne. C'est à dire une agriculture liée au sol, au respect de l'environnement, à une production de qualité et une rémunération juste du travail agricole. A l'issu

des débats les délégués comprennent la nécessité de s'organiser en syndicat fort pour ce projet. La Confédération paysanne est pensée "pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs". On assiste depuis à des dysfonctionnements environnementaux (pollutions, eaux, terres), sanitaires (vache folle, viande aux hormones), éco-sociaux (OGM, OMC) qui concernent toutes les composantes de la société et qui renforcent les convictions de la CP. En 1993 a lieu la création au niveau mondial de la Via Campesina (l'Internationale paysanne), et la naissance d'Attac (Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne) auxquels est liée la Confé

Les trois fonctions de l'agriculture:  
À la suite de cela la Confé énonce ses principes:

Les trois fonctions de l'agriculture:

- **produire** une alimentation saine et de qualité pour tous.

- **employer** : par l'installation et le maintien de paysan(ne)s nombreux ; par l'amélioration des conditions de travail, en luttant contre l'exode rural et pour des campagnes vivantes ; en défendant notamment les petites fermes.

- **préserver** en excluant des méthodes de production dangereuses par leurs impacts directs ou indirects (nitrates, pesticides, antibiotiques, hormones, OGM...) ; en entretenant et en préservant pour les générations futures les ressources naturelles et les paysages et terroirs, la biodiversité et les savoir-faire paysans.

Si vous voulez plus d'info aller voir **Une histoire de la Confédération paysanne (1987-2007)** par celles et ceux qui l'ont vécue – pdf sur internet – 136 pages



## **2. Un paysage syndical stable depuis 1995**

Depuis 1995, l'importance des différents syndicats agricoles aux élections professionnelles reste inchangée. La FNSEA, les Jeunes Agriculteurs (JA), la Coordination Rurale et la Confédération paysanne représentent près de 95 % des agriculteurices. Mais ce résultat cache une grande variété de propositions, de pratique et de positionnements politiques.

### **FNSEA**

La FNSEA réclame le retour d'une « liberté d'entreprendre ». Difficile de ne pas y voir un slogan macroniste. Ce syndicat qui prône une agriculture productiviste, intensive, mécanisée et mondialisée est très lié à la droite. François Guillaume, président de la FNSEA de 1979 à 1986 a été ministre de l'agriculture du gouvernement Jacques Chirac de 1986 à 1988 tandis que Michel Debatisse, président de la FNSEA sur la période 1971-1978, a été secrétaire d'Etat aux industries agricoles et alimentaires sous le gouvernement Raymond Barre de 1979 à 1981. Son président, Arnaud Rousseau est plus proche d'un banquier d'affaire que d'un paysan. Il est diplômé d'école de commerce et a d'abord commencé à travailler dans le courtage et le négoce de matières premières agricoles sur les marchés financiers. Il préside le groupe Avril, un grand groupe agroalimentaire français spécialisé dans les oléagineux. Son récent refus de débattre avec les Soulèvements de la terre est à l'image de la position de son syndicat sur les questions écologiques qui reste opposé à l'abandon du glyphosate mais favorable aux méga-bassines comme aux nouveaux OGMs. Dans le cadre du mouvement récent, la FNSEA s'oppose à certains accords de libre-échange (UE-Mercosur), la taxation du gazole non routier (GNR), souhaite le versement inconditionnel des aides de la PAC (Politique Agricole Commune) , le respect de la loi EGAlim pour une juste rémunération des agriculteurices. (Revendications communes avec les JA)

### **JA**

Alliées historique de la FNSEA, les Jeunes Agriculteurs militent pour le renouvellement de la population agricole, notamment via des aides à l'installation. Ils mènent depuis 1995 des listes communes avec la FNSEA lors des élections professionnelles. Si le syndicat est classé à droite, il n'est pas rare de voir ses adhérents partir vers d'autres syndicats que la FNSEA en vieillissant. Les JA offrent un espace de socialisation important pour les jeunes installés dans des espaces où leurs interactions sociales sont limitées. Dans le cadre du mouvement récent ils portent les mêmes revendications que la FNSEA.

### **Coordination rurale**

Elle cultive des liens étroits avec l'extrême droite. Serge Bousquet-Cassagne, à la tête de la section du Lot-et-Garonne, a un fils qui s'est présenté sur la liste RN et tient le même discours que ce dernier. Par ailleurs, la CR n'a pas hésité à soutenir un agriculteur ayant assassiné le 2 septembre 2004 à Saussignac deux contrôleurs de l'inspection du travail. Opposée à la réduction des pesticides ou la mise partielle en jachère des terres, elle soutient aussi les différents projets de méga-bassines, même si à la différence de la FNSEA elle défend un accès égalitaire aux réserves d'eau. Dans la crise récente, les demandes de la CR se sont centrées sur le volet économique : boucliers tarifaires sur le gaz, le gazole non routier (GNR) et l'électricité, détaxation totale du GNR ou des droits de succession sur les exploitations et

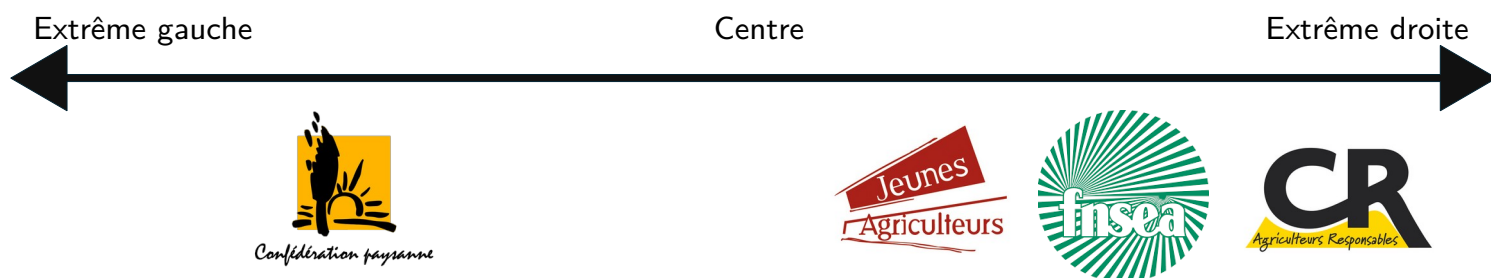
du foncier non bâti, défense de prix rémunérateurs par le contrôle de la production européenne...

### Confédération Paysanne

Au coude à coude avec la Coordination rurale lors des élections syndicales, la Confédération Paysanne est le seul syndicat agricole d'importance classé à gauche. Le syndicat est notamment proche des Soulèvements de la terre qui lutte également contre l'agro-industrie,

l'accaparement des terres et veut défendre l'eau comme un bien commun. La Conf' s'oppose au libéralisme et au productivisme, aux mégabassines, aux OGM et promeut une agriculture paysanne. Dans le contexte actuelle, si le syndicat demande un allègement des normes administratives, il s'oppose à la suspension du plan écophyto et milite pour un revenu suffisant pour les paysans, notamment grâce à la mise en plan d'un prix minimum d'entrée sur le marché national pour les importations agricoles.

### Positionnement politique des principaux syndicats agricoles



#### **Loi egalim: kezaoko ?**

Cette loi est issue des États Généraux de l'alimentation (EGalim). Elle visait 4 objectifs

- Relancer la création de valeur et en assurer l'équitable répartition
- Permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes
- Accompagner la transformation des modèles de production afin de répondre davantage aux attentes et aux besoins des consommateurs



# Génocide en Palestine: propositions antimilitaristes

“On ne brandira plus l’épée nation contre nation

On n’apprendra plus la guerre”

Esaïe 2,4

Dans *Thyeste* de Sénèque, Thyeste tente de prendre le trône à son frère Atrée, roi d’Argos. Par vengeance, celui-ci prend les enfants de son frère en otage, les assassine et lui donne leurs corps à manger dans un banquet. Dès le début de la pièce, il annonce la vengeance:

*“Déjà, les flammes devraient illuminer*

*les champs, les villes*

*on devrait déjà voir partout briller les épées dégainer. [...]*

*Il faut oser un acte monstrueux, atroce, sanglant,*

*du genre à rendre mon frère jaloux*

*de ne pas l’avoir commis lui-même*

*- on ne se venge d’un crime qu’en faisant pire”<sup>1</sup>*

Le 9 octobre 2023, comme en écho, le ministre de la défense israélien Yoav Gallant annonce, dans un message télévisé, ce qu’il présente comme une réponse aux attaques du 7 octobre:

*“J’ai ordonné un siège complet sur la bande de Gaza. Pas d’électricité, pas d’eau, pas de carburant, tout est fermé. Nous combattons des animaux humains et nous devons agir en conséquence”.*

Les jours qui suivent la vengeance d’Atrée, le soleil et la lune refusent de se lever. Argos reste dans le noir, comme si devant l’horreur, aucune lumière ne pouvait plus illuminer le ciel. A Gaza, le soleil se lève toujours, mais c’est la nuit qui a disparu. A la place, le bruit et la lumière des bombes. Les immeubles et les hôpitaux qui s’écroulent. Le phosphore blanc. Les parents qui cherchent leurs enfants dans les décombres, les enfants qui tremblent de peur, et de froid quand la pluie traverse la tente et coule sur leur peau.

*“Est-ce que cela te fait te sentir fort, Israël ? D’être celui qui brandit l’arme alors que des enfants se recroquevillent ? Es-tu guéri maintenant, connais-tu la paix ? Tu es un lâche, larguant des bombes du ciel tout en disant des platitudes insipides sur la paix.”<sup>2</sup>*

---

<sup>1</sup>Sénèque, *Thyeste*, 183-197 in *Tragédies Complètes*, éditions Folio, pp.562-563

<sup>2</sup>Amanda Gelender: “Kaddish for the soul of judaism: genocide in Palestine”, Medium, 20 octobre 2023, disponible en ligne. Je traduis.

## Quand est-ce que tout ça a commencé ?

Avec une obstination qui n'a d'égale que leur indécence, certains médias continuent encore à parler de « guerre Israël-Hamas ». Ce faisant, ils inscrivent les bombardements israéliens, la famine, l'expulsion forcée, les humiliations des Palestiniennes et des Palestiniens et les rires des soldats israéliens commettant des actes de torture, dans le cadre d'une histoire qui commencerait le 7 octobre 2023. Les massacres terribles commis par des groupes armés Palestiniens emmenés par le Hamas seraient le début de la guerre, et le génocide israélien serait une simple « réponse », tout au plus « disproportionnée »<sup>3</sup>. Or, pour qui a entendu parler de Gaza avant le 7 octobre – et donne aux vies palestiniennes la même valeur qu'aux vies israéliennes – il n'est pas possible d'accepter ce cadre de perception<sup>4</sup>.

La déshumanisation des Palestiniens n'a pas commencé le 7 octobre. Lors des bombardements israéliens à Gaza, pendant que des milliers de vies étaient arrachées par l'armée israélienne en 2008, 2009, 2014, 2018 et 2021, la majorité et l'opposition israéliennes se sont toujours réconciliées autour des mêmes objectifs et de la même vision<sup>5</sup>. Les mots des Anarchistes contre le Mur, prononcés le 3 janvier 2009 dans un rassemblement contre la guerre à Gaza, semblent presque avoir été écrits aujourd'hui tant la situation qu'ils décrivent n'a fait qu'empirer :

*« Aujourd'hui, on nous raconte que cette attaque sans pitié sur la population gazaouie est en fait une guerre contre le Hamas, que larguer des bombes sur des zones résidentielles dans la zone la plus densément peuplée du monde n'était pas un crime de guerre mais « un assaut contre l'infrastructure du terrorisme », que bombarder le dortoir des femmes de l'université de Gaza, c'était éliminer des laboratoires d'explosifs, qu'assassiner des centaines de femmes et d'enfants n'est qu'un combat juste et moral. »<sup>6</sup>*

Pour que le génocide actuel soit possible, il a fallu 16 ans de blocus et de bombardements réguliers des habitant.es de Gaza par l'armée israélienne<sup>7</sup>. Il a fallu qu'Israël contrôle tout ce qui entre à Gaza et en sort, et maintienne les gazaoui.es dans un état de misère et de malnutrition chroniques, pour que Yoav Gallant ait le pouvoir de décider le 9 octobre, qu'il n'y aura « pas d'électricité, pas d'eau, pas de carburant » à Gaza. Ce blocus criminel reposait déjà sur le racisme antipalestinien le plus brutal. Ayelet Shaked, nommée ministre de la justice en 2015, affirmait en 2014 sur son mur Facebook que les « mères des martyrs » devraient « partir, tout comme les maisons dans lesquelles elles ont élevé les serpents. Sinon, d'autres petits serpents y seront éduqués. »<sup>8</sup>

Les idées et les pratiques qui ont cours dans le génocide actuel trouvent leurs origines au cœur de la construction de l'Etat sioniste. Il ne suffit pas de remonter à 2007 pour en chercher les racines. Il ne suffit pas non plus de condamner l'extrême droite israélienne en exonérant au passage le sionisme lui-même. En 1948, l'Etat d'Israël fut créé au prix de l'expulsion de 700 000 à 900 000 Palestiniens de leurs terres, soit l'écrasante

<sup>3</sup> Vision exposée par exemple de façon caricaturale par Bruno Karsenti, Jacques Ehrenfreund, Julia Christ, Jean-Philippe Heurtin, Luc Boltanski et Danny Trom, « génocide à Gaza ? Une réponse à Didier Fassin », *AOC Media*, 13 novembre 2023.

<sup>4</sup> Ce sujet est développé dans la conférence d'Elsa Dorlin, « de la légitime défense à la légitimité de la violence », Séminaire *Travailler la violence* 3, 24/11/2023, disponible en ligne, et dans le communiqué du collectif Tsedek, « dénoncer les crimes de guerre. Et après ? », 12/11/2023, disponible en ligne.

<sup>5</sup> Orly Noy: “war on Gaza is the glue that binds Israeli opposed camps”, *972 mag*, 9/03/2023, disponible en ligne. Cela dit, si l'ensemble des partis politiques institutionnels israéliens adhèrent aux massacres à Gaza et ne s'opposent que sur les moyens, cette unanimité de façade repose aussi sur la répression et de la silenciation des voix opposées à la guerre.

<sup>6</sup> Discours reproduit dans Uri Gordon, Ohal Grietzer, *Les Anarchistes contre le Mur*, éditions Libertaires, 2016, pp.43-44.

<sup>7</sup> L'association israélienne de défense des droits humains Btselem synthétise la situation à Gaza avant le 7 octobre dans l'article « the Gaza strip », disponible en ligne

<sup>8</sup> Pierre Magnan, “La très contestée Ayelet Shaked, nouvelle ministre de la Justice de Netanyahu », *France Info*, 20/05/2015



majorité de la population autochtone. C'est bien la gauche qui est alors majoritaire et met en œuvre le plan Dalet, qui organise le nettoyage ethnique de la Palestine. Les milices sionistes, qui allaient devenir l'armée israélienne après la proclamation de l'Etat, expulsèrent systématiquement les Palestiniens hors de leur pays, pour y construire un Etat fondé sur un idéal de pureté ethnique. C'est là que l'armée israélienne inventa le crime qu'elle répète à Gaza depuis 2008 : l'urbicide<sup>9</sup>.

Ilan Pappé utilise cette notion pour décrire le mode opératoire de l'expulsion des habitants des villes Palestiniennes. L'urbicide consiste à bombarder massivement les villes, les assiéger, et pratiquer toutes sorte de modes de terreur sur les habitants pour les forcer à prendre la fuite<sup>10</sup>. A Haïfa, l'expulsion des 75 000 Palestiniens de la ville fut préparée par une campagne de terreur massive à partir de décembre 1947 (« *pilonnages massifs, tirs de snipers, rivières d'huile et de fioul enflammés dévalant les pentes, barils d'explosifs avec détonateurs* »<sup>11</sup>) et connut un point culminant dans l'opération « nettoyage du levain » en avril 1948. Les ordres du général Mordechai Maklef étaient clairs : « *Tuez tous les Arabes que vous rencontrez, incendiez tout ce qui est inflammable et ouvrez les portes à l'explosif.* »<sup>12</sup> Les Palestiniens prirent la fuite, dans la panique et le chaos, laissant derrière eux leur repas encore sur la table, les jouets et les livres des enfants... Ils se rassemblèrent sur la place du marché, où ils furent visés par les snipers sionistes, et forcés à prendre la mer, laissant derrière eux un pays où ils ne seront jamais plus autorisés à revenir. L'urbicide systématique de 1948 sert de modèle explicite à des dirigeants qui promettent aux Palestiniens une « seconde Nakba » : l'armée israélienne vise l'ensemble des habitants de Gaza, bombarde systématiquement les hôpitaux, ainsi que les routes où les Palestiniens fuient. Il est mené aujourd'hui avec des moyens techniques bien supérieurs, qui permettent de raser totalement les villes, et de viser de façon extrêmement précise les immeubles et infrastructures civiles gazaouies – pudiquement appelées des « cibles de pouvoir » dans le vocabulaire militaire de Tsahal<sup>13</sup>.

## Les tueurs et leurs amis

J'écris depuis la France. Un pays qui vend des armes à Israël. Un pays qui interdit les manifestations de soutien au peuple Palestinien massivement bombardé, pendant que la ministre de l'enseignement supérieur enjoint les universitaires à dénoncer leurs collègues coupables de critiquer Israël<sup>14</sup>. Un pays où une des représentantes du parti au pouvoir va dans l'Etat d'Israël pour poser fièrement en tenue militaire, et affirmer que « *rien ne doit empêcher Israël de se défendre* »<sup>15</sup>. J'écris depuis un pays complice, comme le sont la grande majorité des « démocraties occidentales » autoproclamées. J'écris depuis un pays qui aime se présenter comme le « pays des droits de l'homme » ; j'écris depuis un pays qui soutient un génocide pour la deuxième fois en trente ans<sup>16</sup>.

*“Il n'y a plus d'anesthésie dans l'hôpital mais peux-tu supporter la douleur un peu plus longtemps, Palestine? Nous voudrions aider, mais nos mains sont déjà couvertes de sang.”*<sup>17</sup>

<sup>9</sup> Ilan Pappé, *Le nettoyage ethnique de la Palestine*, Fayard, 2008, pp.127-141

<sup>10</sup> A Gaza, la différence majeure avec l'urbicide de 1948 est que tout en rasant la ville, l'armée israélienne bloque dans le même temps toute voie de sortie : c'est ce qui distingue le nettoyage ethnique du génocide.

<sup>11</sup> Ilan Pappé, *op.cit.*, p.130

<sup>12</sup> *Ibid.* p.131

<sup>13</sup> Yuval Abraham : « A mass assassination factory: inside Israel's calculated bombing of Gaza », *972 mag*, 30/11/2023, disponible en ligne

<sup>14</sup> Yunes Abzouz, Lucie Delaporte : « conflit israélo-palestinien: une chape de plomb s'est abattue sur l'université française », *Mediapart*, 21/11/2023, disponible en ligne

<sup>15</sup> « Braun-Pivet à Tel-Aviv : rien ne doit empêcher Israël de se défendre », *Le Point*, 22/10/2023, disponible en ligne

<sup>16</sup> François Robinet: « Rwanda, de la responsabilité française », *AOC*, 23/05/2018, disponible en ligne

<sup>17</sup> Amanda Gelender, *op.cit*

## « Pas de justice climatique sur une terre occupée »

Quel rôle peut-on adopter lors d'un génocide ? Quel rapport à la politique faut-il pour le dénoncer, ou au contraire pour le mettre sous le tapis ? Ces questions se sont posées de façon brutale au mouvement écologiste, et elles agissent comme un révélateur des clivages politiques qui le fracturent. D'un côté, il y a ceux pour qui l'écologie est une question de justice. De l'autre, il y a ceux pour qui il s'agit de demander aux gouvernants existants des mesures techniques, sans qu'il ne soit besoin d'un changement social majeur.

Ces deux visions se sont affrontées le 12 novembre 2023, à Amsterdam, dans une grande manifestation écologiste. Greta Thunberg y prenait la parole pour introduire les deux prochaines oratrices – une femme palestinienne et une femme afghane. Elle les présente comme *“les voix qui ont été opprimées, et celles qui se battent pour la liberté et la justice”*. Un homme monte alors sur scène, lui arrache le micro des mains, et s'exclame : *« je suis venu pour une manifestation climatique, pas des opinions politiques »*. A quoi la militante écologiste répond en faisant scander par la foule le slogan *« pas de justice climatique sur une terre occupée »*<sup>18</sup>. Il me semble que cet épisode révèle une opposition très importante dans le mouvement écologiste.

Pour l'homme outré par la présence d'une Palestinienne et d'une Afghane sur scène, aller manifester pour l'écologie n'est pas un acte politique. L'écologie et la politique sont deux choses étrangères l'une à l'autre : non seulement il n'existe pas « d'écologie politique », mais toute thèse politique doit être bannie des manifestations écologistes. Alors qu'est-ce que l'écologie, si elle n'est pas politique ? Probablement une simple question technique et scientifique : il faut demander aux gouvernements de prendre des mesures écologiques, et créer un consensus autour de ces décisions. Manifester pour l'écologie sert tout au plus à rappeler l'urgence, et c'est ensuite aux gouvernements d'agir, en écoutant les scientifiques. Il n'y a pas de place pour les opinions sur les questions controversées au sein du combat écologiste.

Pour Greta Thunberg, l'enjeu est celui de la *« justice climatique »*, et celui de la *« liberté »*. La politique écologiste se place du côté des opprimés, de ceux qui subissent l'ordre inégalitaire et injuste qui nous conduit à la catastrophe. Tant qu'il y aura des *« voix [...] opprimées qui se battent pour l'égalité et la justice »*, le mouvement climatique devra être de leur côté ; tant qu'il y aura des terres occupées, il n'y aura pas de justice climatique. Le mouvement climat ne peut donc pas s'épanouir indifféremment des oppressions, indifféremment des occupations, indifféremment des génocides.

La position de l'homme outré par Greta Thunberg peut apparaître simplement modérée et centriste. Mais cet échange révèle son caractère implicitement violent. Car dans un monde où toutes les vies ne sont pas considérées à la même valeur, éviter les controverses signifie faire le silence sur des massacres. *L'existence même d'une Palestinienne, et le fait qu'elle puisse s'exprimer publiquement, constitue déjà une question controversée*. Le droit du peuple Palestinien à vivre dignement, à ne pas subir des massacres, à ne pas se voir décimé par les bombes, représente déjà une opinion politique qui est loin de faire consensus. Dès lors, *« je ne suis pas venu pour entendre des opinions politiques »* signifie : je ne suis pas venu pour entendre parler de ces vies qui ne comptent pas. Je ne suis pas venu pour entendre parler une Palestinienne. Je ne suis pas venu pour qu'on me parle des *« voix qui ont été opprimées »*, encore moins de *« l'égalité et de la justice »*.

Je comprends pourquoi cet homme a pu écumer de colère en entendant parler Greta Thunberg. Le pauvre : c'est toute sa façon de penser l'écologie qui devient caduque, si on commence à écouter ce qu'une Palestinienne a à dire, et à en tenir compte. Car dans ce cas, les gouvernements à qui il implore des mesures écologistes deviennent des complices de génocide. Et il n'y a plus rien à attendre d'eux. Ce qu'il défend, derrière le refus des *« opinions*

---

<sup>18</sup> Angela Symons, Mike Corder: “‘No climate justice on occupied land’: Man grabs Greta Thunberg’s mic over pro-Palestinian chants”, *euronews.green*, 13 novembre 2023, disponible en ligne



*politiques* », c'est l'exceptionnalisme occidental : l'idée que « nos » gouvernements, ces sympathiques démocrates, pourraient écouter nos manifestations si nous leur disons suffisamment gentiment. L'idée que nous pourrions créer un sympathique mouvement écologiste consensuel, qui ne se préoccupe pas des oppressions – et certainement pas des opprimé·es. Mais le génocide en Palestine brise ce rêve : les Macron, les Biden, élus comme rempart à l'extrême droite, défendent bec et ongles un massacre. Là-bas, des enfants meurent de bombes au phosphore blanc ; ici, les « démocrates » applaudissent, et montrent ce dont ils sont capables. Là-bas, c'est l'urgence ; ici, des ambassades aux plateaux téléés, on défend ceux qui massacrent. Peut-on encore penser que ces mêmes « démocrates » seront capables de faire face à l'urgence écologique, s'ils ne sont même pas capables d'arrêter de livrer des armes à des génocidaires ?

Quant à nous autres révolutionnaires, nous ne sommes pas le monsieur d'Amsterdam. Quand il est question d'un génocide, nous refusons de nous boucher les oreilles ou d'arracher les micros. Au contraire : l'enjeu est de tracer des ponts, de voir ce qui peut nous réunir. Puisque notre devoir est de ne pas être silencieux, que pouvons-nous bien dire ?

## Tirer les freins d'urgence

Comment repenser l'action révolutionnaire, face à la catastrophe ? Qu'est-ce que transformer le monde, alors qu'un peuple entier subit le massacre ? Au XIX<sup>ème</sup> et au XX<sup>ème</sup> siècle, la plupart des marxistes pensaient que le capitalisme préparait en quelque sorte son propre dépassement. Le développement économique était censé amener la prospérité. Pour peu qu'on les retire des mains des capitalistes, les usines et l'industrialisation pouvaient devenir des outils entre les mains du prolétariat révolutionnaire. Pour Engels, la vieille société « *en porte une nouvelle dans ses flancs* »<sup>19</sup>. Mais aujourd'hui, on ne peut plus se permettre ce tranquille optimisme. Désormais, faire la révolution, c'est d'abord mettre fin à la catastrophe.

Dans une note préparatoire aux *Thèses sur le concept d'histoire*, écrites quelques mois avant que l'auteur ne se suicide pour ne pas tomber entre les mains des nazis, Walter Benjamin résume ce que le mot de « révolution » signifie dans une période où le fascisme triomphe.

*« Marx a dit que les révolutions sont la locomotive de l'histoire mondiale. Peut-être que les choses se présentent autrement. Il se peut que les révolutions soient l'acte par lequel l'humanité qui voyage dans le train tire les freins d'urgence. »*<sup>20</sup>

Dans un texte consacré aux rapports entre Benjamin et l'écosocialisme, Michael Löwy souligne qu'implicitement, cette métaphore suggère que si nous laissons le train de l'histoire poursuivre son chemin sans tirer le frein d'urgence, nous nous dirigeons tout droit dans le mur, ou vers le précipice. Mais il ajoute aussitôt qu'aussi pessimiste cette métaphore soit-elle, elle ne l'est peut-être pas encore assez :

*« Il est important de prendre en considération l'accélération croissante du train, la vitesse vertigineuse avec laquelle il s'approche du désastre. En fait, la catastrophe a déjà commencé, et nous nous trouvons dans une course contre le temps pour tenter d'empêcher, contenir, arrêter cette fuite en avant, dont le résultat sera l'élévation de la température de la planète, avec comme conséquences (entre autres) la désertification de territoires immenses, l'élévation du niveau de la mer, la disparition sous l'océan de grandes villes maritimes : Venise, Amsterdam, Hong-Kong, Rio de Janeiro. »*<sup>21</sup>

---

<sup>19</sup> Engels, *Anti-Dühring*, Science Marxiste, 2007, p.232

<sup>20</sup> Traduit et cité par Michael Löwy, « Walter Benjamin, précurseur de l'écosocialisme », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 130, 2016, disponible en ligne

<sup>21</sup> *Ibid.*

Cette précision de Löwy est centrale pour penser ce que peut signifier la révolution en contexte génocidaire. Il ne s'agit pas de faire advenir le cours de l'histoire comme chez Marx, ni même de prévenir une catastrophe future comme dans une lecture optimiste du texte de Benjamin<sup>22</sup>, mais d'en finir avec la catastrophe présente. Pour ceux qui sont morts sous les bombes israéliennes, sous les tortures des soldats ou de maladie devant un hôpital détruit, c'est déjà trop tard. Mais pour ceux qui survivent encore dans les tentes, pour ceux qui ont pu fuir, pour la mémoire des morts, et même pour les israéliens qui vont devoir vivre sous un régime fasciste qui fonde sa pérennité sur la célébration d'un génocide, il est encore temps de tirer le frein d'urgence. Comme le dit la banderole déployée par le collectif juif antisioniste étatsunien Jewish Voices for Peace :

*« pleurer les morts, et lutter de toutes nos forces pour les vivants. »<sup>23</sup>*

## Sauver la terre, sauver les gens

S'il est question de mettre fin à la catastrophe, pourquoi appelons-nous encore ce processus « révolution » ? Après tout, on pourrait prétendre qu'il ne s'agit plus vraiment de changer le monde, seulement d'arrêter le pire : lorsque nous manifestons pour réclamer un cessez-le-feu, ce n'est pas une revendication révolutionnaire. Même lorsque nous souhaitons la paix, il ne semble pas que ce soit un mot d'ordre très radical ou très ambitieux.

Pourtant, si nous allons au bout de notre dégoût devant le massacre, nous ne pouvons pas faire autrement que d'agir pour changer radicalement le monde. Lorsque nous luttons pour un cessez-le-feu, ce n'est pas pour préserver le *statu quo*. Au contraire, le but est de changer radicalement les conditions politiques et sociales qui ont rendu le génocide possible – de mettre fin au sionisme et au nationalisme. Comme l'écrit le collectif Kessem :

*« Le rêve d'Israël n'est pas à sauver, ni à transformer. La terre et les gens, eux, sont à sauver. Oui. Et ensemble : avec la terre, et avec les gens. »<sup>24</sup>*

La paix, entendue en ce sens, devient un objectif révolutionnaire. « Faire la paix » ne signifie plus signer des accords entre telle ou telle représentation israélienne et Palestinienne, pour obtenir des belles images de dirigeants qui se serrent la main. Cela veut dire : en finir avec les conditions sociales qui produisent la guerre. Mettre fin au système raciste qui rend les rapports sociaux impossibles entre Israéliens et Palestiniens. Détruire les murs, les checkpoints, les barbelés, les avions qui bombardent et les prisons où les Palestiniens sont torturés. Abolir le blocus, le service militaire, la suprématie juive, de la Mer au Jourdain. Libérer la Palestine. La paix est un programme de rupture, un programme de destruction de l'Etat militariste et de transformation radicale de la société. Pour sauver la terre, pour sauver les gens. Et les sauver ensemble.

---

<sup>22</sup> Etant donné que Benjamin écrit en 1940, au milieu de la seconde guerre mondiale et quelques mois avant son suicide, on peut penser que pour lui aussi, la catastrophe n'est pas seulement à venir mais déjà présente.

<sup>23</sup> Banderole déployée le 28 octobre lors d'une action à la Grand Central Station de New York (publication twitter du 28 octobre sur le compte Jewish Voices for Peace). La phrase est reprise de la syndicaliste révolutionnaire américaine Mother Jones.

<sup>24</sup> Kessem: "invitation à faire le deuil du sionisme de gauche, partie 1 : de l'intime au public », disponible en ligne sur Twitter et Instagram.



## Racisme environnemental

La notion de racisme environnemental est popularisée par le révérend Benjamin Chavis dans les années 1980. L'homme qui dans sa jeunesse militait pour les droits civiques auprès de Martin Luther King, va devenir le parrain du mouvement pour la justice environnementale. Tout commence en Automne 1982, aux États-Unis. La lutte pour les droits civiques est alors en perte de vitesse mais un incident va donner naissance à un nouveau mouvement qui s'inscrit dans sa continuité, celui de "la justice environnementale". Les événements se déroulent dans le comté de Warren en Caroline du Nord. Alors que depuis 4 ans les habitant.e.s voyaient d'importantes quantités de polychlorobiphényles (PCB) être stockées illégalement dans la région par une entreprise privée, l'état décida scandaleusement d'enfouir les déchets sur les lieux de stockage. Les PCB sont des substances toxiques (perturbateurs endocriniens et cancérogènes) qui ont de nombreuses applications industrielles (ex: fluides caloporteurs, peintures, transformateurs électriques). Leur enfouissement comporte des risques. Les sols contaminés laissent les molécules s'échapper de façon aéroportées ou par infiltration d'eau ce qui expose l'environnement local. Les habitant.e.s, qui craignaient légitimement pour leur santé décidèrent donc de ne pas se laisser faire. Ayant d'abord été débouté devant les tribunaux, iels commencèrent une campagne d'actions directes; manifestations, sit-in, boycotts, désobéissance civile, marches, meetings, coupures de routes etc... Petit à petit émergea au sein du mouvement l'idée que si l'état avait choisi d'enfouir les déchets dans leur comté, c'est parce que la population y est à majorité Noire et pauvre. En effet autour de la décharge 75% des habitant.e.s sont Afro-américain.e.s. En 1987, une étude commandée par la *United Church of Christ*, une église progressiste noire, et menée par Benjamin Chavis, va venir accréditer cette thèse. L'étude, intitulée "Toxic Waste and Race in the United States" (Déchets toxiques et race aux États-Unis), montre que la race est souvent le principal facteur expliquant la localisation des décharges de déchets toxiques. Cet épisode acte la naissance du mouvement pour la justice environnementale qui va trouver écho bien au-delà des États-unis.

(D'après Razmig Keucheyan, "lutte des classes dans la nature")

Au sortir de la seconde guerre mondiale, l'économie antillaise qui reposait en grande partie sur l'industrie coloniale sucrière est en crise. Les industriels de Guadeloupe et la Martinique se tournent alors vers la banane qui devient dès 1960 le premier produit d'exportation des deux îles. Malgré la fin du régime colonial en 1946 (départementalisation), la filière de la banane conserve un fonctionnement proche de celui des plantations coloniales. Une minorité de grands propriétaires descendants des colons, les "békés", possède la majorité des terres cultivées où sont employé.e.s des ouvriers et des ouvrières agricol.e.s descendant.e.s d'esclaves. Les producteurs de bananes vont vite devoir faire face à un ennemi coriace, le charançon *Cosmopolites sordidus*, un insecte qui ravage les plants de bananiers. Au début des années 1970, un pesticide américain, le chlordécone, va s'imposer comme La Solution au charançon. Il sera largement utilisé dans les bananerais de Guadeloupe et de Martinique entre 1972 et 1993. Ce produit, miraculeux pour les profits des "békés", l'est beaucoup moins pour l'environnement et la santé des travailleuses et des habitant.e.s. Après seulement 20 ans d'utilisation, plus de 25% des surfaces agricoles utiles des deux îles et la quasi totalité des eaux de rivières, de captage et de forage sont durablement contaminées. Le chlordécone est également détecté dans des jardins familiaux, dans près d'un aliment sur dix et dans le sang de 90% de la population. La liste des effets sur la santé associés à l'exposition à la molécule est longue; troubles neurologiques, atteintes testiculaires et spermatiques, troubles du développement cognitif et moteur chez les enfant,

augmentation du risque de cancer de la prostate et de myélome (cancer de la moelle osseuse).

Quand on sait que la dangerosité de la molécule était bien connue depuis 1968, soit 4 ans avant l'autorisation de son utilisation en France, et que la contamination de l'environnement était attestée dès 1977, on comprend l'indignation de la société civile locale. Celle-ci multiplie, depuis les années 2000, les dépôts de plaintes et les procès contre l'état français ou contre "X" (pas de coupable clairement identifié). C'est la responsabilité de l'état qui est avant tout pointée du doigt. Pourquoi les services de l'état ont-ils autorisé et homologué le chlordécone alors que ses effets toxiques étaient bien connus? Pourquoi l'état n'a-t-il réagi que 20 ans après les premières preuves de contamination de la population et de l'environnement? De plus, les mesures prises par l'état semblent inadaptées et mal pensées. Mais très vite, comme dans le comté de Warren, se pose la question de la discrimination. En effet, en plus des disfonctionnements de l'état, plusieurs éléments vont dans le sens d'une discrimination post-coloniale. D'abord, le chlordécone qui était autorisé sur l'ensemble du territoire français n'a été utilisé qu'aux Antilles. Ensuite, les producteurs de la molécule vont réussir à obtenir par deux fois des dérogations pour la commercialisation du chlordécone aux Antilles après son interdiction en France en février 1990. L'utilisation de la molécule toxique s'est donc poursuivie dans les bananeraies antillaises jusqu'en septembre 1993. Enfin, les seuils de contamination autorisés pour les productions antillaises sont deux fois plus élevés que ceux fixés pour les produits Européens. Ce qui signifie que les personnes qui consomment les produits antillais (en majorité des antillais vivant en Europe et aux Antilles) sont moins bien protégés par la loi.

*(D'après Malcom Ferdinand "De l'usage du chlordécone en Martinique et en Guadeloupe: l'égalité en question", 2015)*

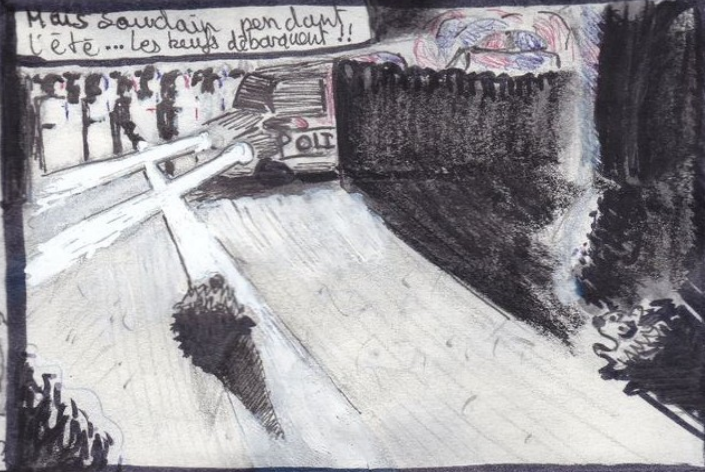
Ces deux exemples, celui des Antilles françaises et du comté de Warren, montrent que l'environnement est un des lieux de l'expression des discriminations que subissent certains groupes en raison de leur race. Cette forme particulière du racisme, le racisme environnemental, est souvent négligée dans les luttes écologistes. En France, il existe de très fortes inégalités d'exposition face aux risques climatiques et environnementaux. Si la classe sociale est évidemment un des principaux facteurs explicatifs, elle doit être complétée par la race. C'est-à-dire qu'au sein d'une même classe sociale, toutes les personnes ne sont pas logées à la même enseigne, on observe des différences d'exposition aux risques selon la race des individus. En France, les exemples ne manquent pas. De l'importante surmortalité dans les quartiers populaires pendant la canicule de 2003 aux aires d'accueil des "voyageurs" en passant par les "essais" nucléaires en Algérie et en Polynésie française. Le racisme et la crise environnementale sont profondément liés, ces exemples nous le montrent. Il y a urgence à décoloniser l'écologie.

Sources:

1. Wikipedia: "Polychlorobiphényle"
2. "La lutte des classes dans la nature", Razmig Keucheyan, 2016
3. "De l'usage du chlordécone en Martinique et en Guadeloupe: l'égalité en question", Malcom Ferdinand, 2015
4. "où sont les gens du voyage", William Acke, 2021
5. "Une écologie décoloniale", Malcolm Ferdinand, 2019



Moi c'est Tony et comme tu l'as vu je suis bien énervé. Sécheresse, pénurie alimentaire, crise sociale... Voilà ce que nous réserve ce beau monde capitaliste à l'issue du saccage écologique. Les Jeux Olympiques 2024, comme chaque édition, s'imposent à nous et nous tuent. Plus un seul pote ne se fera écrasé, broyé, asphyxié par vos engins et vos keufs. Les JO 2024 n'auront pas lieu. Le sabotage a déjà commencé contre la destruction des jardins ouvriers d'aubervilliers mais il ne faut pas s'arrêter là! Diffusez, parlez de moi! J'adore ça!  
 La Mascotte anti-JO

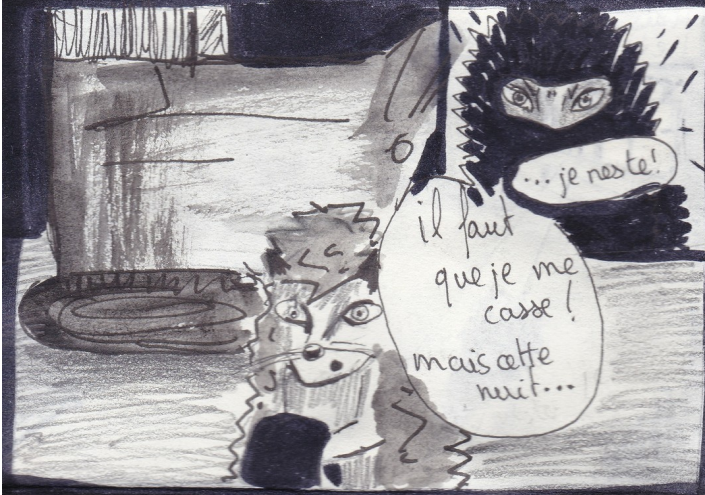






Nous pleurons nos jardins sacragés. Du cerisier ne restait que des pétales échoués au sol. comme c'était triste...

oh les barabds!



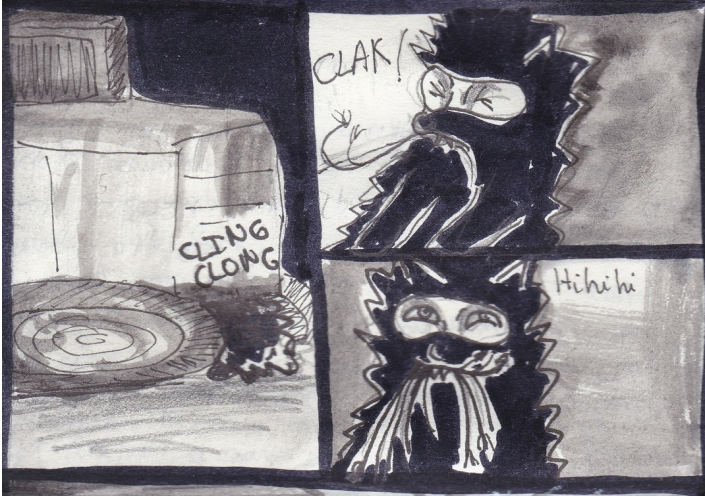
il faut que je me casse! mais cette nuit...

... je reste!



va vers les engins! Tu peux passer en dessous!

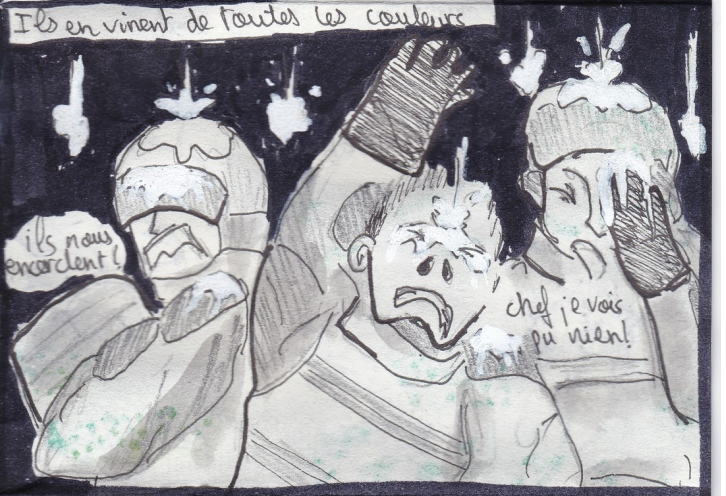
pendant ce temps, on va chier sur les beufs avec les potes!



CLAK!

CLING CLONG

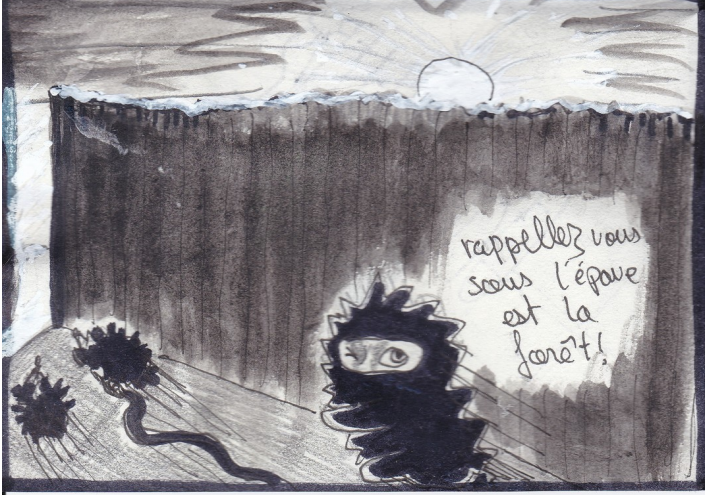
Hihhi



Ils en viennent de toutes les couleurs

ils nous encardent!

ch! je vois pu rien!



rappelez vous sous l'épave est la forêt!



2024

JEUX OLYMPIQUES

je préviens: vous allez vite me nuissir!



# -LE DOSSIER BÉTON-

"Béton lyonnais criminel, préfecture et mairie complices" ( slogan d'une banderole de militants de Extinction Rebellion)

Depuis 1993 une mignonne usine de béton, intitulée très simplement Béton Lyonnais s'est installée dans le département du Rhône (69) en périphérie-est lyonnaise à Décines-Charpieu. La centrale a tôt fait de poser des problèmes sur la zone agricole protégée, proche des habitations, d'une zone naturelle à intérêt écologique faunistique et floristique (Znieef) et d'une zone de captage d'eau potable de la métropole de Lyon qu'elle occupait...

Cette usine classée ICPE (installation classée protection de l'environnement), fournit du béton prêt à l'emploi à des artisans et à des entreprises du BTP. C'est l'une des plus proches du centre de Lyon. Située à quelques mètres du Rhône et du canal de Jonage, elle a déjà été pointée du doigt à plusieurs reprises par des associations de protection de la nature. En outre, le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune a classé le secteur en zone agricole, si bien qu'elle est la seule activité économique du coin à rejeter des trucs dans tous les sens. Seule en scène donc.

**Et kékendi Madame La loi?** À la suite d'un procès débuté en septembre 2023, l'entreprise est déjà condamnée le 22

décembre 2023 pour sa lenteur à se conformer à la réglementation écologiques du lieu par le tribunal correctionnel de Lyon à payer 50 000 euros d'amende, dont 20 000 euros avec sursis. Le tribunal a estimé que l'entreprise était à l'origine de plusieurs atteintes à la réglementation environnementale et ne s'était pas mise en règle, malgré plusieurs mises en demeure de la part des services de l'Etat entre 2019 et 2022. Forages illicites, décharge sauvage, pollutions de l'eau et de l'air, eaux usées déversées à même le sol... la liste des bêtises formulées par l'administration est longue. Dès 2010, les inspecteurs de la Dreal avaient constaté une « forte odeur d'hydrocarbure » émanant d'un des forages offrant un accès aux eaux souterraines, suscitant des inquiétude sur une éventuelle pollution des nappes...

Mais (spoiler alert) le 28 février 2023 on assistait au rejet de la requête de riverains ( tentative d'action devant le tribunal administratif) qui réclamaient la

fermeture du site qui leur colle (entre autres) un paquet de poussière de béton aux fenêtres et aux poumons.

Face à la leeeeeeeeenteur et à l'inefficacité des recours légaux et au refus de la pref de fermer le site, les riverains se mobilisent dans des pétitions, pas beaucoup plus entendues, se plaignent et sont finalement rejoints par des associations de défense de l'environnement et de lutte écologique ( Youth for Climate et XR pour ne pas les citer) dans une action directe de désarmement en janvier 2023.

## **Kékecé cette action de désarmement?**

Une 60aine de militants venus de toute la France : collectifs écolos et de défense de l'environnement et des habitants du voisinage ont participé au blocage de l'entrée du site avec des gravas formant une sorte de barricade, et ont "saboté" une bétonnières, des réservoirs d'essence et un concasseur grâce à du ciment à prise rapide. La violence envers les individus ( ex salariés) a été évitée, même si quelques heurts eurent lieu.

## *Lafarge, Bouc-bel air et La répression*

*"Nous ne voulons pas d'éco-capitalisme colonial, d'économie de guerre ou d'une transition écologique cynique et manipulatrice. Voilà pourquoi nous avons attaqué Lafarge-Holcim aujourd'hui." ( fin du communiqué suite à l'action, lisible sur rebellyon.info)*

*Le 10 décembre 2022 à 18h, 200 personnes ont envahi et désarmé par surprise l'usine Lafarge de la Malle à Bouc-Bel-Air dans les Bouches-du-Rhône. Dans une ambiance déterminée et joyeuse, l'infrastructure de l'usine du cimentier pollueur a été attaquée par tous les moyens : sabotage de l'incinérateur et de dispositifs électriques, câbles sectionnés, sacs de ciments éventrés, véhicules et engins de chantiers endommagés, vitrines des*

*bureaux abîmées, murs repeints de tags. Les dégâts avaient été estimés à 6 millions d'euros.*

*Aujourd'hui a toujours lieu l'enquête de l'état (proposition de modification: L'enquête de l'état est toujours en cours) suite au désarmement de l'usine . Il y a déjà eu deux vagues d'arrestation le 5 et 20 juin 2023 par la SDAT (Sous-direction antiterroriste), qui concernent certains (inclusifs certain-es camarades de la région lyonnaise, avec pour motifs: Détérioration du bien d'autrui par*



moyen dangereux, avec la circonstance aggravante de « bande organisée », cette qualification fait de cette procédure une procédure « criminelle » et Association de malfaiteurs formée en vue de la commission d'un délit puni d'au moins 5 ans d'emprisonnement. 3 dernières arrestations eurent lieu le mardi 28 novembre 2023, on compte ainsi plus de 30 interpellés.

Il est nécessaire de se faire une idée de ce que l'État est prêt à déployer pour traquer ceux qui s'opposent au ravage écologique et aux nuisances industrielles. C'est pourquoi on va tenter de faire le tour de ce qui se passe dans cette enquête.

### Résister à la surveillance nous protège les un.es les autres.

La Section de Recherche de la gendarmerie de Marseille est mobilisée dès le soir du 10 décembre 2022. A partir d'une première analyse des images de vidéosurveillance, des analyses des relevés d'ADN, d'empreintes et des bornages téléphoniques, une première liste de personnes suspectées d'avoir été présentes sur les lieux a été ("a été" ça ne marche pas ici) rapidement créée. La SDAT est co-saisie en renfort dans l'enquête, alors même que les faits reprochés ne sont pas caractérisés comme terroristes et ce sur la base de la seule et vague notion de "violences extrêmes". Les moyens à leur disposition sont considérables-téléphonie, écoute, filature, logiciel espion, reconnaissance faciale, balise GPS, etc.

Les moyens décrits ici ne reflètent pas la majorité des enquêtes sur des actions politiques. Certains moyens sont courants, d'autres beaucoup plus rares. Elle se renseigne sur les sites/groupes qui ont évoqué l'action du 10 décembre, envoie des réquisitions à Twitter, Instagram ou Facebook pour

obtenir des identités liées à ces sites et ces groupes. Au bout de 14 jours, durée maximum d'une enquête de flagrance, une enquête préliminaire est ouverte. Les objets devant être soumis à des prélèvements ADN sont envoyés à la police scientifique. Cette analyse, comme celle des images de vidéosurveillance qui traite des centaines d'heures de vidéos, durent plusieurs mois. La première séquence de l'enquête qui se base essentiellement sur les recherches effectuées sur place (vidéosurveillance, analyse de la téléphonie sur les lieux et relevés ADN) s'achève avant l'ouverture de l'instruction judiciaire en date du 2 février. Ensuite ils ont cherché à déterminer un deuxième cercle concernant les proches des suspect.es en étudiant les factures détaillées de téléphonie, les virements bancaires et ont parfois, mais pour un nombre restreint de personnes, déployé ou demandé de déployer des moyens de surveillance

humaine tels (telles ?) que des filatures ou techniques (traceurs GPS, interceptions téléphoniques, logiciels espions). Les données récoltées sur l'entourage des premières personnes soupçonnées sont mises en lien avec les premiers éléments de l'enquête afin d'ajouter certaines personnes à leur liste de suspect.es. Quasi systématiquement, pour chaque suspect.e, ils récupèrent ses 5 contacts les plus réguliers, demandent leurs fadettes et selon l'activité téléphonique qu'ils observent, ils décident ou non d'ajouter de nouvelles personnes à leur liste de suspect.e.s. Enfin, grâce à la surveillance et à l'étude de diverses données et informations, la police ajoute aux dossiers des suspects (suspect.e.s ?) tout ce qui pourrait être utilisé comme indice ou qui pourrait créer des liens entre les personnes et ainsi démontrer la constitution d'une "bande organisée".

La reconnaissance faciale est aussi utilisée, en se basant surtout sur les vêtements.

**\*Petit focus sur les bannettes téléphonique (particulièrement utilisées au court de cette enquête)\***

Notons cependant que les moyens utilisés sont moyennement fiables et que la marge d'interprétation des joyeux enquêteurs est de ce fait très large. L'ADN est mobile et non datée (daté, ADN est masculin), ainsi elle (il) peut être sur un objet qui a été déplacé depuis qu'il a été touché il y a un jour, un mois, un an etc... Quant à la surveillance, il faut rappeler la piètre qualité des images. Les analyses téléphoniques ne prennent en compte aucun facteur humain, le prêt de son téléphone, son oubli et techniquement tout ce qui relève du délestage, c'est-à-dire quand une antenne est amenée à gérer un flux trop important, et qu'elle mobilise une autre antenne.

Un téléphone qui communique sur le réseau a besoin de se connecter à des antennes. Pour cela il communique toujours deux informations : son IMEI, qui identifie la puce GSM, et le numéro de la carte SIM (numéro IMSI). Les fadettes sont un tableau comprenant les données suivantes :

- L'IMEI du "boîtier" : le numéro unique de la puce qui permet la communication des données sur le téléphone, qui permet d'en déduire le modèle. Si votre téléphone a 2 slots SIM, il a deux numéros IMEI qui ne sont a priori pas faciles à lier.

- Le moyen de communication (SMS, appel, DATA)
- Le jour et l'heure
- L'antenne relais par laquelle passe ce trafic (donc la position géographique)
- Le numéro de l'autre correspondant.e et le sens du trafic (sortant ou entrant)
- La durée de l'appel ou la taille du SMS

L'étude des fadettes permet donc de se renseigner sur la localisation et les relations entre les personnes. Les policier.es peuvent demander la liste de toutes les communications passées via une antenne relais entre deux dates. À Bouc-Bel-Air, iels demandent l'entièreté du trafic passé sur les antennes relais proches du site Lafarge entre 12h et 20h le 10 décembre.

À moins d'être mis.e sur écoute ou qu'un logiciel espion ait été installé sur le téléphone, il n'est pas possible de connaître le contenu des appels/SMS ni du trafic internet. Mais les fadettes sont conservées pendant 1 an par l'opérateur téléphonique, les policier.es peuvent donc avoir accès aux données des 12 mois précédant leur demande. Une fois demandées pour un numéro, les fadettes peuvent être conservées dans le fichier Anacrim de recoupement des enquêtes judiciaires. De futures enquêtes peuvent donc avoir accès à des fadettes ayant plus de 12 mois.

Notons que de la géolocalisation en directe et une écoute téléphonique ont également été utilisées à la suite d'une autorisation de la magistrature.



L'étude des fadettes permet donc de se renseigner sur la localisation et les relations entre les personnes. Les policier.es peuvent demander la liste de toutes les communications passées via une antenne relais entre deux dates. À Bouc-Bel-Air, iels demandent l'entièreté du trafic passé sur les antennes relais proches du site Lafarge entre 12h et 20h le 10 décembre.

À moins d'être mis.e sur écoute ou qu'un logiciel espion ait été installé sur le téléphone, il n'est pas possible de connaître le contenu des appels/SMS ni du trafic internet. Mais les fadettes sont conservées

pendant 1 an par l'opérateur téléphonique, les policier.es peuvent donc avoir accès aux données des 12 mois précédant leur demande. Une fois demandées pour un numéro, les fadettes peuvent être conservées dans le fichier Anacrim de recoupement des enquêtes judiciaires. De futures enquêtes peuvent donc avoir accès à des fadettes ayant plus de 12 mois. Notons que de la géolocalisation en directe et une écoute téléphonique ont également été utilisées à la suite d'une autorisation de la magistrature.

En parallèle, des réquisitions ont été faites à la CAF, Pôle emploi, les impôts... ce qui permet d'obtenir entre autres des adresses de domicile et des numéros de téléphone, ainsi que des

informations sur la situation personnelle des suspect.e.s.

Après et pendant les arrestations eurent lieu des perquisitions, des demandes d'accès aux téléphones et des prises d'ADN.

Ici une liste de groupe ou contact qui font une analyse plus poussée de ces premiers éléments et d'autres:

[lesmoyens@systemli.org](mailto:lesmoyens@systemli.org)

Guide d'autodéfense numérique <https://guide.boum.org/>

Petit manuel de défense collective de la rue au tribunal, brochure,

<https://infokiosques.net/spip.php?article1788>TUTORiel

Téléphonie mobile - surveillances, répressions, réduction des risques :

<https://infokiosques.net/spip.php?article1975>

TUTORiel Tails <https://infokiosques.net/spip.php?article1726>

Tout cela pour montrer que sans tomber dans le fantasme d'une surveillance permanente et omniprésente, autant prendre un certain nombre de mesures pour se protéger du traçage policier, tout en veillant à ce que ça ne nous pourrisse pas trop la vie et que ça ne nous empêche pas de nous organiser collectivement. Amicalement, Z.



## Projet Rhôneergia, à la confluence du Rhône et des enjeux écologiques

Saint-Romain de Jalionas et Loyettes sont deux petites communes à la frontière de l'Ain et de l'Isère. On y trouve, à 30 km de Lyon en amont sur le Rhône, la dernière portion non-aménagée du fleuve (25 km de lit sur 475 au total). C'est ici que la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) souhaite construire un barrage hydroélectrique, le 20ème sur ce fleuve qui fait le lit de la "Vallée de la Chimie".

La CNR est une entreprise qui s'occupe de l'aménagement du Rhône depuis 1934, la loi «Aménagement du Rhône» du 1<sup>er</sup> mars 2022 ayant prolongé la concession jusqu'en 2041 au moins. Elle mène ainsi tous les travaux de construction et d'entretien des barrages, écluses et des voies navigables. Sur son site internet, l'entreprise met toutefois en avant son activité de production d'électricité. Se présentant comme «Leader européen des énergies renouvelables», elle possède également 60 parcs éoliens et 59 centrales photovoltaïques, réparties sur tout le territoire français. Pour ce qui est de son activité sur le Rhône, cette production électrique passe naturellement par les centrales hydro-électriques. Dans le cadre du renouvellement de la concession, on trouve donc ce nouveau projet de barrage, baptisé *Rhôneergia*.

Selon les éléments fournis par la CNR, celui-ci pourrait fournir une puissance électrique de 40 MW, et donc 140 GWh par an, ce qui représenterait la consommation de 60 000 personnes hors chauffage. Pour ce faire, 330 millions d'euros

d'investissement seront nécessaires d'après les estimations de 2019 ; une hausse de 100 millions par rapport à celles de 2018 d'après le collectif *Stop nucléaire Bugey*. Un coût très élevé, donc, qui ne prend pas en compte les études d'impact préalables aux travaux. Ce rendement théorique maximal représente à peine 1% de la production des autres barrages rhodaniens, et ne correspond en fait à aucune demande réelle.

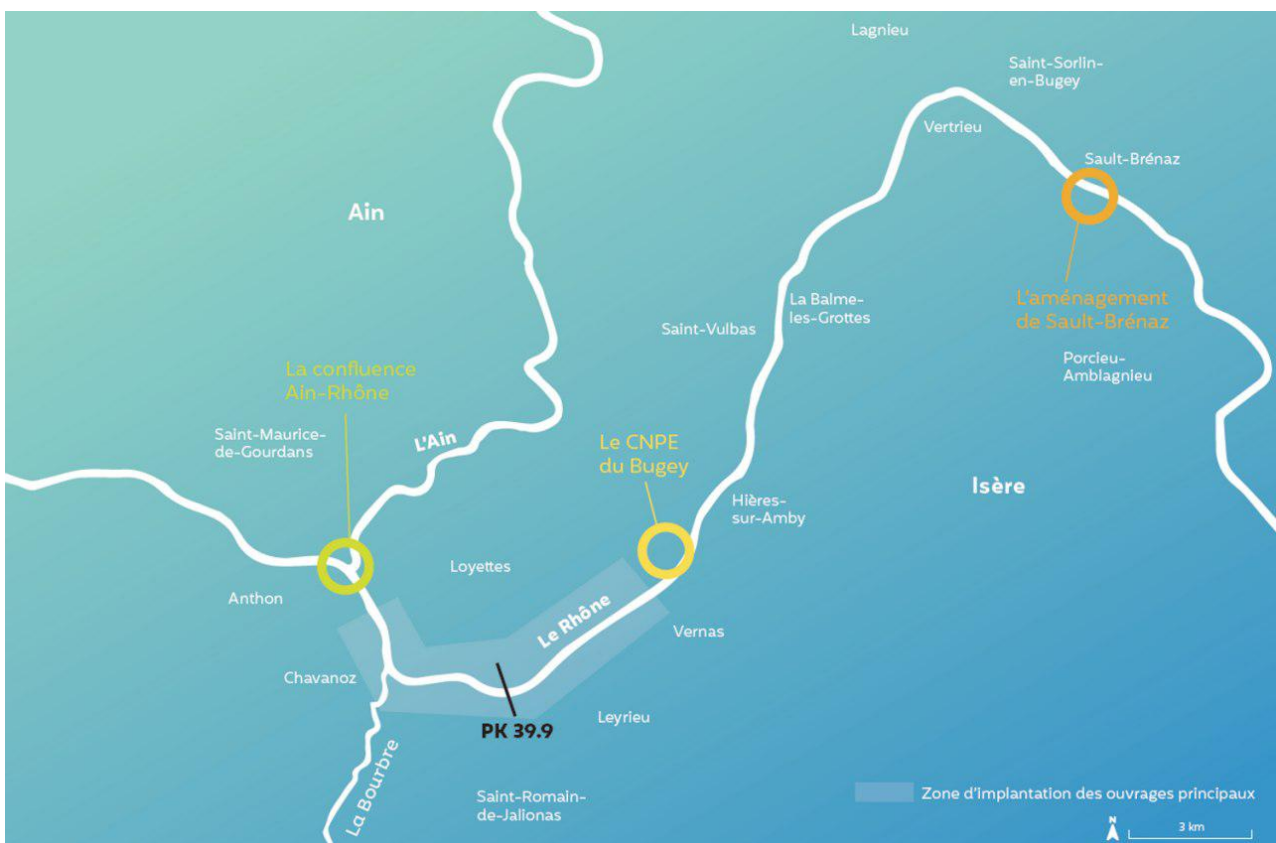
L'ouvrage nécessiterait notamment la construction d'une digue de près de 4km en aval du barrage. Or, cette zone abrite une ripisylve (forêt en bordure d'eau) totalement intacte. De tels travaux amèneront naturellement à une destruction de ce biotope rare. La LPO Isère alerte, cette disparition empêchera des oiseaux déjà menacés de nidifier (martin-pêcheur, petit gravelot) et perturberont les oiseaux migrateurs, alors que le Rhône est une des voies migratoires les plus importantes pour de nombreuses espèces (hirondelles, grues, milans, sternes). Il est questionnable de détruire ainsi un espace jusqu'alors préservé...alors même que des moyens importants sont mis en œuvre pour restaurer et renaturer d'autres portions amochées du fleuve ! Plutôt que de rentrer dans une logique comptable de compensation, peut-être serait-il plus efficace de s'abstenir.

Au-delà de ces considérations naturalistes, le coût du chantier ne se mesurerait pas qu'en euros ou en hectares défigurés. Toujours selon les chiffres de la LPO Isère (qui reprend ceux de la CNR), c'est jusqu'à 250 000 tonnes de CO2 qui seront émises lors de la construction et de l'aménagement ! Alors même que ce projet se veut pourvoyeur d'une

énergie décarbonée, on a du mal à voir en quoi de tels rejets seraient compatibles avec le sempiternel «objectif neutralité carbone en 2050»...*Eau publique du Grand Lyon* interroge également sur la question de la qualité de l'eau. Le chantier risque en effet de remobiliser des sédiments pollués aux PCB, qui risquent de s'infiltrer dans les nappes phréatiques au nord de Lyon. Plus d'un million d'habitant.es de la région sont concerné.es.

Selon les dispositions du Code de l'Environnement, le projet fait l'objet d'une concertation publique qui s'est achevée ce 29 février. L'État doit ensuite rendre son avis sur le maintien ou non du projet. Un collectif s'est monté, *Stop au Barrage Rhônergia*, porté entre autres par le maire de Saint-Romain, Jérôme Grausi, élu en 2020 sans étiquette. Dans une réunion publique qu'il animait en octobre dernier sur sa commune, il qualifiait déjà la CNR de «rouleau compresseur». Un membre des *Amis du Moulin du Pelliard* fait un parallèle avec le projet

d'autoroute A69. Pour lui, la concertation sur le projet de ladite autoroute n'a pas été assez visibilisée, et une fois le feu vert donné, difficile de faire marche arrière... Une question revient régulièrement dans les actes de la concertation : ce projet de barrage n'est-il pas lié aux EPR que l'état souhaite construire en amont du Rhône dans le Bugéy ? Les concessionnaires assurent que non, mais l'inquiétude est présente. Le réseau *Sortir du nucléaire* soupçonne que l'intérêt du barrage soit en réalité de maintenir un niveau d'eau suffisamment élevé au niveau de la centrale pour le refroidissement des réacteurs, alors même que le débit d'étiage du Rhône est amené à baisser d'ici 2050. Dans ce cas, vue la détermination de l'État à construire ces EPR, on peut effectivement craindre que le projet sera lancé malgré l'opposition franche exprimée ces derniers mois. La décision devrait être prise d'ici juin.





# La violence en démocratie

Réflexion à partir de l'ouvrage *Comment saboter un pipeline* d'Andreas Malm

Dans cet ouvrage, au titre provocateur mais qui a le mérite d'ouvrir un débat essentiel, le géographe suédois Andreas Malm démontre le manque de pertinence du dogme de la non-violence comme stratégie politique, au sein des mouvements écologistes en particulier. Face à l'urgence climatique, l'action directe parfois violente, comme les sabotages d'infrastructures mortifères ou l'occupation d'industries polluantes, serait légitime et même nécessaire. Si vous avez le temps et l'énergie, courez jusqu'aux Clameurs et empruntez cet ouvrage subversif et jouissif. Sinon, restez. Je vais tenter de vous exposer la justesse de son propos.

## Pacifisme et violences

De nos jours, les revendications sociales et politiques sont souvent portées par l'intermédiaire de méthodes non-violentes, signe d'une adhésion populaire au pacifisme.

Le pacifisme est une doctrine qui milite pour la paix et condamne l'usage de la violence et de la force quelle que soit la cause défendue. Deux arguments peuvent être mobilisés pour justifier cette position. D'abord, il y a l'argument moral : la violence serait par principe toujours condamnable et jamais justifiable. Selon ce principe éthique, même pour sauver des vies ou combattre une violence qui cause un plus grand mal encore, nous ne devrions tout de même pas recourir à la violence.

Face à l'aporie du pacifisme moral, le critère de l'efficacité est parfois utilisé par des groupes militants : même s'il est possible de justifier l'usage de la violence, elle serait contre-productive car elle rendrait inaudible les revendications d'un mouvement.

**Ce pacifisme stratégique a largement imprégné nos consciences assagies par l'encadrement capitaliste et répressif. Pourtant, il est questionnable.**

Plusieurs arguments sont utilisés par les pacifistes stratégiques pour défendre l'idée que l'usage de la violence au sein d'un mouvement politique serait inefficace. Vient d'abord l'idée que la violence déplaît aux foules, or l'adhésion d'une grande part de la population serait nécessaire pour que les revendications soient écoutées. Donc la non-violence serait préférable. Cet argument est

doublement faux : d'une part parce que l'adhésion de la majorité de la population n'est pas nécessaire pour que les revendications soient écoutées (maints exemples illustrent ce fait, comme l'opposition à la réforme des retraites). C'est peut-être d'autant plus le cas que les militants s'adressent parfois directement aux entreprises. D'autre part, la population peut exprimer une certaine sympathie pour un mouvement, malgré son usage de la violence, si elle considère que ses revendications sont légitimes. On peut penser par exemple au mouvement des gilets jaunes qui, en tout cas au début, était soutenu par une large part de la population en France.

Ensuite, il est souvent souligné que la violence mettrait en péril la démocratie et porterait en elle les germes du fascisme. Cet argument est problématique pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il nie l'existence de violences institutionnelles souvent latentes qui persistent même en régime démocratique. Puis, il occulte la pluralité des formes de violence, et notamment la singularité de celle sur laquelle se fonde les régimes fascistes. La violence contre des biens, utilisée par des mouvements politiques comme moyen pour mettre en péril l'ordre établi (violence qui ne s'attaque pas à des biens de subsistance), est totalement distincte de la violence fasciste qui s'attaque systématiquement à l'intégrité physique et psychologique des opposants (réels ou supposés) du régime.



**l'isthme de Tehuantepec (Mexique)**

## Violences envers les biens *de subsistance* et les biens *de luxe*

On aime nous faire croire que les violences contre les biens et celles contre les personnes sont équivalentes. C'est que la sacralisation de la marchandise dont parlait Marx atteint son paroxysme : nos possessions matérielles sont désormais un prolongement de notre être. Dégonfler les pneus d'un SUV, démanteler une méga-bassine, endommager les camions d'une entreprise qui bétonne et détruit le vivant, tout cela est insoutenable et injustifiable pour les défenseur-es forcené-es de la propriété privée. Pourtant, les violences contre les biens et celles contre les personnes sont sans conteste de nature distincte. C'est d'autant plus le cas lorsqu'on distingue les biens de subsistance des biens superflus<sup>1</sup>.

Les biens de subsistance sont ceux nécessaires à la survie des humains, tandis que les biens de luxe ne servent qu'à satisfaire l'insatiable plaisir ostentatoire des riches. De fait, nous ne pouvons que considérer la destruction d'un yacht (sans personne à l'intérieur évidemment) comme un acte certes violent, mais bien moins que la contamination d'une nappe phréatique. Pourtant, ces deux actes ne sont pas condamnés de la même façon ni par la justice, ni par les discours des médias ou des politiques.

### L'histoire comme preuve

Une des forces de l'ouvrage d'Andreas Malm est de démontrer la légitimité et l'efficacité du recours à la violence en mobilisant l'exemple de mouvements sociaux historiques. Son premier chapitre « Apprendre des luttes passées » rétablit le rôle crucial de l'usage de la violence dans des mouvements ayant réussi à impulser un changement social de grande ampleur. L'abolition de l'esclavage, l'obtention du droit de vote des femmes, la fin de l'apartheid et beaucoup d'autres encore sont des combats qui ont été gagnés grâce à la participation d'un flan radical.

En sciences politiques, le flan radical désigne, au sein d'un mouvement, les groupes d'individus prêts à utiliser la violence pour briser le statu quo. Il y a ainsi une division du travail militant entre les groupes modérés, qui ont des revendications et des méthodes plus facilement acceptables par les pouvoirs et la société civile, et les groupes radicaux qui menacent le système social, économique et politique. Même si l'on peut davantage penser la modération et la radicalité sur

**Ironique n'est ce pas, que dans notre monde, le désarmement de biens dont l'existence et le fonctionnement menacent les conditions de vie sur Terre soit condamné, tandis que, partout dans le monde, la destruction par des multinationales de biens essentiels pour la vie reste impunie ?**

En effet, le désarmement d'infrastructures criminelles qui engendrent la mort d'humains et non-humains par des militants écologistes est condamnée fermement, alors que la dégradation consciente des biens communs mondiaux (le climat, l'air, les forêts...) et des moyens de subsistance de certains individus n'est même pas perçue comme un acte répréhensible. On peut penser aux terres des paysans devenues incultivables à cause des activités prédatrices de multinationales : celles des Yéménites à cause des eaux noires de Total qui se déversent dans les nappes phréatiques<sup>2</sup>, celles des Zapotèques à cause des trop nombreuses éoliennes d'EDF<sup>3</sup>, etc.

un continuum, Andreas Malm fait preuve d'un certain manichéisme. Cette dualité structure autant les discours médiatiques qu'académiques, et transparait à travers l'histoire des mouvements sociaux. On peut penser notamment au binôme de Malcom X et Martin Luther King, le premier étant à la tête d'un groupe paramilitaire, tandis que l'autre prônait la non-violence.

Même s'il se peut que le flanc radical discrédite le mouvement dans son ensemble, l'histoire nous montre que l'effet inverse prédomine : l'influence du flanc radical est souvent positive puisqu'elle fait passer les demandes des modéré-es comme plus raisonnables. Les groupes radicaux représentent une menace pour le système à tel point que ses défenseur-ses ne peuvent que céder. La mobilisation des suffragettes avant la Première Guerre mondiale illustre cette idée. Face à l'inefficacité des méthodes conventionnelles utilisées par les suffragistes britanniques (lobbying auprès du Parlement, lettres ouvertes et pétitions), les suffragettes ont opté pour l'action directe violente

en s'attaquant aux vitrines de boutiques, en mettant le feu aux boîtes aux lettres, etc. C'est en partie grâce à leur mobilisation que les Britanniques ont obtenu le droit de vote.

## ***L'éthique de la responsabilité appliquée aux mouvements écologistes***

Le politologue William Smith propose une *éthique de la responsabilité* pour encadrer le recours à l'action directe par les citoyens. Il définit l'action directe comme "un mode d'activisme perturbateur mené dans le but d'entraver ou de dissuader les pratiques controversées auxquelles les militant·es s'opposent". Contrairement à la désobéissance civile, l'action directe n'a pas vocation à persuader l'opinion publique, mais plutôt à contraindre directement des activités qu'ils jugent néfastes. Le répertoire des méthodes utilisées par l'action directe intègre sans réserve le recours à la violence : blocus, intrusions, occupations, dommages matériels, désarmement, etc.

*L'éthique de la responsabilité* que théorise William Smith sert à la fois à légitimer et limiter le recours à l'action directe : elle "impose aux citoyens le devoir de limiter les dimensions coercitives et violentes de leur activisme, tout en limitant le recours à l'action directe aux cas les plus graves et les plus urgents d'actes répréhensibles perçus". Pour cela, William Smith définit trois critères qui esquissent les contours d'une action directe légitime.

**1** **L'action directe doit se limiter à perturber des pratiques aux effets graves et irréversibles.** Cette condition est à la fois nécessaire et suffisante pour justifier le recours à

l'action directe. Ainsi, le recours à l'action directe pour lutter contre le changement climatique et plus largement contre le franchissement des limites planétaires<sup>4</sup> se justifie parfaitement étant donné la gravité des conséquences.

**2** **L'action directe peut être utilisée lorsque d'autres tactiques ont échoué.** Le recours à des méthodes violentes doit être utilisé en dernier recours, quand les autres modes d'action ont prouvé leur inefficacité. Dans les années 1960, par exemple, les membres de l'ANC ont choisi de changer leur stratégie parce que les méthodes pacifistes n'avaient eu aucun effet politique. Ils ont donc commencé à saboter les infrastructures clés et les symboles de la domination blanche. Encore une fois, ce critère confirme la pertinence de l'action directe dans la lutte contre les changements globaux puisque les méthodes traditionnelles et institutionnelles ont montré leur inefficacité.

**3** **L'action directe peut être légitimée par la violation de lois et de conventions.** Il n'est pas nécessaire de respecter ce critère néanmoins il permet de légitimer vis-à-vis de la société civile et des acteur·ices politiques l'utilisation de modes d'actions dits violents. C'était le cas lors de l'apartheid car elle allait à l'encontre de la Déclaration des Droits de l'Homme de l'ONU. C'est aussi le cas dans la lutte écologiste et climatique du fait de l'Accord de Paris.

	Désobéissance civile	Action directe
<b>Objectifs</b>	Convaincre une partie de l'opinion publique et des médias	Arrêter des activités jugées néfastes et injustes pour la collectivité
<b>Méthodes</b>	Méthodes non-violentes, souvent de l'ordre du symbolique	Méthodes pouvant s'appuyer sur la violence envers des biens : blocus, dommages matériels
<b>Exemples</b>	Cadavres de 2 dauphins déposés par Sea Shepherd sur la place du Trocadéro, devant la Tour Eiffel, en janvier 2020	Dégradation de la cimenterie Bouc-Bel-Air de l'entreprise Lafarge, en décembre 2022



Andreas Malm démontre ainsi avec brio la nécessité de recourir à des formes d'action directe mettant à l'arrêt les activités qui du point de vue de la justice climatique et environnementale sont criminelles. C'est le choix qu'ont fait les militant·es du mouvement allemand *Ende Gelände* qui aspirent à faire reculer avec leurs corps les entreprises qui ont des activités climaticides : "nous sommes le risque financier" affirment-ils.

Alors que nous vivons dans des démocraties représentatives malades et corrompues, où le pouvoir du peuple est une illusion, la violence pourrait permettre une réappropriation de notre pouvoir. Face aux entreprises qui portent atteinte à la dignité humaine et compromettent les possibilités de vivre sur Terre (entreprises qui semblent pourtant inarrêtables du fait du soutien des Etats capitalo-répressifs) peut-être devons-nous - citoyens, citoyennes - rassembler nos forces, à l'instar de Jessica Reznicek et Ruby Montoya, résistantes et martyres. Ces deux activistes états-uniennes ont saboté à plusieurs reprises des portions de l'oléoduc *Dakota Access*\* en 2016 et 2017, désarmement qu'elles ont ensuite revendiqué.

Peut-être pourrions-nous pour finir rétablir le caractère inaliénable du droit à l'insurrection, comme le prévoyait l'article 35 de la Constitution de 1793 :

**"Quand le gouvernement viole les droits du peuple - à vivre dignement sur une planète habitable - l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs."**

#### **Pour aller plus loin ...**

1. Sur la distinction entre les *biens de luxe* et les *biens de subsistance*, j'applique ici aux biens la distinction (mobilisée par Malm) du philosophe Henry Shue entre les émissions de luxe et de substance.
2. Sur les eaux noires de Total au Yemen, *Blast* a publié un article et fait une vidéo (disponible sur YouTube)
3. À propos des «voleurs de vent» dans l'isthme de Tehuantepec, *Arte* a produit un documentaire « Mexique : le vent de la colère » (aussi disponible sur YouTube)
4. Si tu veux en savoir plus sur les limites planétaires, *Reporterre* a publié un article assez synthétique et bien fait «Tout comprendre aux limites planétaires»
5. À propos des queens Jessica Reznicek et Ruby Montoya, un article hyper cool est paru dans *Vert Resistance* en 2019



## La fable de l'automobile : vitesse et inégalités de classe, par Topinambour

*Peut-on se passer de voiture ? Poser cette question agace. Ce serait liberticide, anti-pauvre, validiste, ou tout simplement impossible : on a besoin de sa voiture pour aller travailler. La critique de la voiture passe comme un chat dans la gorge : difficilement. Peut être est-il temps de dresser un bilan d'ensemble de l'outil technique « voiture » et nous verrons que sa naturalisation au rang besoin est une erreur : tout au plus, la voiture est un attachement, ce à quoi l'on tient et en même temps ce qui nous tient. Mais c'est un attachement nuisible, la voiture est bruyante, tue directement par les accidents qu'elle occasionne et indirectement par la pollution qu'elle engendre ou qu'elle requiert pour sa production. Pire encore, la voiture ne fait pas gagner de temps... alors où est le progrès ?*

### La voiture et le vélo, ou le lièvre et la tortue

Une voiture peut sans problème atteindre une vitesse de 150 km/h tandis qu'un vélo dépasse péniblement les 20 km/h. La *vitesse moyenne*, c'est la distance (d) que peut parcourir notre véhicule en une unité de temps (t1). Si pour parcourir 60 km (d) je dois conduire pendant une heure (t1) alors ma *vitesse moyenne* (v) est de 60 km/h (d/t1). Dans ce cadre d'analyse c'est incontestable : la voiture est plus rapide que le vélo. Mais la *vitesse moyenne* masque en fait un nombre important de dépendances. Car pour faire fonctionner ma voiture, il ne me suffit pas de m'installer, de démarrer le moteur, de débrayer puis d'accélérer. D'abord, il a fallu que je paye des impôts qui servent à la construction d'infrastructures routières, ensuite il a fallu que j'achète ma voiture, que j'y mette de l'essence, que je paye une assurance et des frais d'entretien. Pouvoir utiliser sa voiture coûte ainsi continuellement de l'argent. Or, cet argent est obtenu après un certain temps de travail (t2). Une conception plus générale de la vitesse consiste alors à comptabiliser le temps effectivement passé en voiture (t1, qui était déjà pris en compte avant) et le temps de travail nécessaire pour financer le fonctionnement de la voiture (t2). On obtient alors une *vitesse généralisée*  $v=d/(t1+t2)$ , concept introduit par Ivan Illich dans *Énergie et équité*. Si le lièvre de la fable de La Fontaine perd la course contre la tortue c'est précisément car sa *vitesse généralisée* est plus faible que celle de la

tortue : avant de s'élancer, ce premier doit brouter, dormir et écouter d'où vient le vent ce qui n'est pas le cas de la tortue. Qu'en est-il de la voiture ? Sa *vitesse généralisée* est-elle plus faible que celle du vélo ? Dit autrement, *est ce que le temps de travail nécessaire pour financer le fonctionnement de la voiture annule les gains de rapidité offerts par un moteur ?* Si chaque jour ma voiture me fait gagner une heure de transport par rapport au vélo mais que je consacre une heure de mon temps de travail quotidien au financement de cette même voiture alors la voiture ne me fait pas aller plus vite.

La réponse à cette question dépend du salaire de l'individu en question. Un-e ouvrier-e, en raison de son salaire plus faible, devra consacrer une part plus importante de son temps de travail au financement de son plein d'essence qu'un-e cadre. Plus notre salaire est élevé, moins le temps de travail dédié au financement de la voiture et ses dépendances est élevé et inversement, les plus pauvres doivent consacrer une part plus importante de leur temps de travail au financement de leur véhicule. Ainsi, la variable t2 est inversement proportionnelle au salaire. En repartant de la formule de la *vitesse généralisée*  $v=d/(t1+t2)$  une conclusion s'impose alors : plus on est riche, plus on va vite. La *vitesse généralisée* de la voiture croît avec le salaire de son propriétaire. *Plus on est riche, plus on va vite en voiture : la vitesse est un vecteur des inégalités de classe.*



En 1967, Jean-Pierre Dupuy s'est amusé à calculer les vitesses généralisées pour différentes catégories socio-professionnelles et différents véhicules. J'en reproduis les résultats ici qu'il joint en annexe du travail d'Illich.

Catégorie socio-professionnelle	Bicyclette	Citroën 2 CV	Simca 1301	Citroën DS 21
Cadre supérieur (Paris)	14	14	14	12
Employé (ville moyenne)	13	12	10	8
Ouvrier spécialisé (ville moyenne)	13	10	8	6
Salarié agricole (commune rurale)	12	8	6	4

Vitesse généralisée en km/h.

Si La Fontaine était contemporain de Dupuy, il va sans dire qu'il aurait pu intituler sa fable « La voiture et le vélo ». Rien ne sert de courir ; il faut partir à point. Là réside l'essentiel du propos. La voiture (le lièvre) peut atteindre une *vitesse moyenne* plus élevée que celle de la tortue mais cela n'est rendu possible que par un temps de travail caché important qui sert à financer le fonctionnement de la voiture.

À travers l'exemple de la voiture, Illich illustre d'une part la contre-productivité des objets technologiques contemporains et d'autre part notre manque flagrant d'intuition par rapport aux gains que ceux-ci peuvent réellement apporter. Si la voiture profite aux plus riches en leur faisant effectivement gagner du temps et en améliorant leur confort, la voiture enchaîne toujours davantage les plus précaires à leur travail. Ainsi, en naturalisant la voiture au rang de besoin, on aliène toujours davantage les travailleuses : puisqu'il est impossible de se passer de voiture, iels doivent travailler au moins pour financer la voiture et son fonctionnement. T'as besoin d'une voiture pour aller travailler. Tu travailles pour rembourser la voiture que tu viens d'acheter. Tu

vois le genre de cercle vicieux ? Le truc qui donne envie d'tout faire sauf de mourir vieux. Par contraste, voilà une proposition émancipatrice qu'aurait pu formuler Illich : abandonnez vos voitures et supprimons le temps de travail associé au financement de cette même voiture.

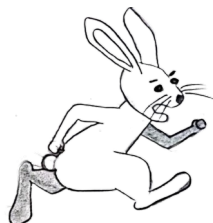
### À quelle vitesse roule une voiture aujourd'hui ?

Ces chiffres de 1967 ont-ils changé ? D'après le ministère de la Transition Écologique, en 2019, les Français-es parcouraient en moyenne 12200 km (d) en passant 217 h (t1) en voiture. Cela fait une vitesse moyenne de 56 km/h. Pour autant, d'après le site Bon Pote le coût annuel d'une voiture dépassait les 4525 euros tandis qu'à la même période le salaire horaire net moyen s'élevait à 13,6 euros/h. Il fallait donc dédier 333 heures (t2) de son temps de travail au financement de sa voiture. La voiture atteint donc aujourd'hui une *vitesse généralisée* ( $v=d/(t1+t2)$ ) de 22,2 km/h. Mais ce chiffre cache des disparités importantes selon la catégorie socio-professionnelle, à usage identique (correspondant à l'usage moyen aujourd'hui).

Catégorie socio-professionnelle	Ouvrier-e	Employé-e	Profession intermédiaire	Cadre
Revenu horaire net moyen (r)	11,28 euros/h	10,75 euros/h	14,89 euros/h	27,14 euros/h
Vitesse généralisée	19,77 km/h	19,15 km/h	23,46 km/h	31,84 km/h

Vitesse généralisée selon la catégorie socio-professionnelle

Les riches vont toujours plus vite que les pauvres. Par ailleurs, puisque les écarts de richesse se creusent, l'écart de vitesse entre riches et pauvres se creuse identiquement. Cependant ces vitesses sont probablement surévaluées. D'abord, dans le coût annuel d'une voiture, le financement des infrastructures routières et de leur entretien, le coût pour l'intervention des services de secours lors des accidents, le coût en terme de santé public ne sont pas comptabilisés. Inclure ces éléments va naturellement faire diminuer le résultat du calcul de *vitesse généralisée*. Ensuite, ces chiffres cachent aussi des différences raciales et genrées : l'homme blanc va plus vite que la femme blanche qui va elle même plus vite que la femme noire. Enfin, nous vivons dans un contexte impérial qui permet au Nord de procéder à des échanges économiques de nature inégale avec le Sud. Ces échanges permettent notamment un vol ou un pillage plus ou moins direct des ressources minières qui servent à la production et l'entretien de nos voitures. Un échange juste entre Nord et Sud entraînerait une hausse du coût annuel de la possession d'une voiture et donc un abaissement de la *vitesse généralisée*. Dit autrement, si nos voitures vont aussi vite, c'est grâce à l'impérialisme dont nous profitons au Nord. Ainsi, la vitesse de la voiture reste un vecteur important des inégalités de classe, de genre, de race tout en reposant largement sur la domination du Nord sur le Sud.



Par ailleurs, le fait que la voiture puisse aujourd'hui apporter une plus

value réelle n'efface en rien sa longue contre-productivité passée. Doit-on accepter que pendant près d'un siècle un objet technique ne profite qu'aux plus riches et accroissent l'exploitation des plus pauvres, des femmes et des personnes non blanches ? Car il faut le souligner, si la voiture a fini par nous faire réellement gagner du temps c'est grâce à de longues années d'exploitation des travailleuses pour qui la voiture ne faisait pas gagner de temps. Doit-on accepter de nouveaux développements technologiques contre-productifs avec l'espoir qu'ils amélioreront réellement le quotidien de nos futurs semblables ? Ou bien s'agit-il d'une fuite en avant perpétuelle dans laquelle chaque génération profite, de manière inégale, d'objets techniques nés dans le passé tout en restant exploitée et en exploitant les autres ? Il est urgent de repolitiser les questions techniques : non, la technologie n'est pas neutre, elle dissimule des rapports de domination, des inégalités entre les individus et contraint nos possibilités socio-politiques tout en participant activement au désastre écologique. La technologie n'est pas magique, les bénéfices qu'elle prétend permettre doivent être mis en balance avec ses coûts socio-écologiques sous-jacents.

Quitte à perdre quelques minutes, je préfère prendre mon vélo que la voiture. C'est moins cher, moins de stress, plus d'autonomie et ça m'évite surtout d'encourager différentes formes de dominations et de pollutions.



# **(Re) définir "l'environnement": une réalité humanisée à reconsidérer dans sa vie bouillonnante**

**Une définition complète et complexe...**

En droit, l'environnement est généralement entendu comme un système de relations entre les facteurs anthropiques, naturels, chimiques, physiques, climatiques, du paysage, architecturaux, culturels, agricoles et économiques. C'est selon le jargon juridique un SES (Social ecological system). Le

paradigme des « social-ecological systems » se fonde sur la thèse selon laquelle les systèmes écologiques (éco-systèmes) et les systèmes sociaux (socio-systèmes) sont interdépendants et inséparables.

**Qui rompt avec deux visions problématiques de l'être humain**

Il est donc clair qu'il faut surmonter l'idée selon laquelle les sociétés et activités humaines seraient des facteurs « extérieurs », c'est à dire neutres, ou de simples dérangements, à des écosystèmes naturels qui sont, un équilibre spontané et stable C'est-à-dire que cela nous demande de dépasser le modèle de l'homme observateur, qui se situe en-dehors de la nature, laquelle avance « toute seule » sur son chemin. Mais il faut aussi surmonter l'idée selon laquelle les écosystèmes seraient, en définitive, un « objet passif » des conduites actives des sociétés humaines. C'est donc le modèle de l'homme-centre du monde qu'il faut dépasser. Cette idée voit l'être humaine comme celui qui s'organise en communautés pour protéger des intérêts collectifs, liés à la défense de valeurs (vues comme purement humaines) telles que la liberté, l'égalité, la prospérité et la paix sociale etc... (t'as compris). Il justifierait pour cela l'utilisation de toutes les ressources nécessaires, y compris celles que fournissent les écosystèmes, sans devoir respecter de limites différentes de celles qui sont imposées par les communautés mêmes à leurs propres composants. Il y a une interdépendance entre les sociétés humaines et l'environnement, qui inclue une inséparabilité. Nos actions ont un effet sur lui, tout comme nous sommes

affectés en retour par les modifications de conditions tels que la pluviométrie (qui pose par exemple des problèmes pour l'agriculture). Nous ne pouvons donc pas concevoir l'un sans l'autre. Les sociétés humaines et l'environnement font partie du même ensemble. Or la vision homme-observateur ou homme-centre-du-monde nient l'interdépendance et l'inséparabilité en le plaçant ou bien en dehors d'un monde, ou bien au centre d'un ensemble qu'il contrôle et agence à ses fins. Il a dans les deux cas l'avantage et la capacité de contrôler et de comprendre, de chiffrer l'environnement en prenant du recul, et n'en serait donc pas dépendant. L'interdépendance empêche de penser l'homme centre-du-monde (rien que pour se nourrir on est impliqué dans pleins d'interactions inter-écologiques par exemple et essayer d'abolir ça entraîne la dégradation des sols par les intrants par exemple et après on a faim...)L'inséparabilité empêche l'homme-observateur (à l'époque actuelle de l'anthropocène, où l'influence directe ou indirecte des sociétés humaines sur les écosystèmes est désormais envahissante et représente le principal facteur de changement qui altère les processus fondamentaux de fonctionnement du système Terre ).

**Une remise en cause de l'équilibre soi-disant observable dans la nature, car l'environnement est mouvant**

Cette conception juridique de l'environnement comme système éco-social permet d'harmoniser les points de vue des sciences écologiques et des sciences sociales. Les systèmes écologiques et les systèmes sociaux se configurent donc comme des sous-systèmes dont les mécanismes d'interaction indissociable et d'influence réciproque ne se révèlent que lorsqu'ils sont intégrés et étudiés comme les "parties" d'un "tout" qui les incluent, que l'on qualifie justement de systèmes socio-écologiques. Dans ces systèmes, les sociétés humaines sont de plein droit "dans" les écosystèmes et "cohabitent" avec les limites d'expansion que ces derniers posent aux actions

humaines, en en recevant, les bénéfices des services écosystémiques (ecosystem services), dont la plupart sont socialement attribués à la catégorie des biens communs (ex paysage, climat doux etc)...Cela permet aussi de souligner que les systèmes socio-écologiques se présentent comme des systèmes complexes, dynamiques, non linéaires, avec des équilibres multiples, sujets à des mutations chaotiques plutôt que régulières et graduelles, avec des attributs non uniformes, mais différents et distribués selon les échelles spatiales et variables selon les horizons temporels. Tout ce jargon pour dire qu'un « équilibre idéal » abstrait, ou

un « état optimal » primordial des systèmes socio-écologiques n'existe pas.

## Pour une redéfinition vivante de l'environnement

Bref, cette définition juridique est sans doute la plus complète et complexe que l'on trouve dans le domaine législatif environnementale. Cela permet certes de l'étudier, de le comprendre dans sa complexité, et de voir ainsi à quel point nous sommes liés à lui, ce qui nous responsabilise. Mais cela fait de lui un objet de réflexion. Parler de l'environnement comme d'un système l'éloigne de nous. Voir l'environnement comme système permet de l'étudier mais pas de le vivre. A la place de "système" nous préférons parler d'une réalité, d'un complexe vivant et dynamique, où tout repose sur les influences réciproques. Je le vois plus comme un truc vivant qui comprend les humains et pas un système froid et

forgé de liens de causalités multiples, car il est plus que cela en ce qu'il est vivant. Or la relation à ce qui est vivant doit passer par l'expérience, par le contact direct entre nos corps, et l'ensemble de tout ce qui compose ce grand ensemble que nous appelons environnement. Par exemple je choisis d'être dans ce que j'appelle une forêt au lieu de penser que j'en suis un acteur extérieur qui l'observe. Je plaide pour une vision vivante de l'environnement. Une vision qui nous mette au même niveau que l'ensemble des autres éléments qui le compose. Cela nous ré-inclue dans le processus, au lieu de nous placer en position supérieure et extérieur

POUR LES CURIEUX J'AI LU CA AVANT D'ECRIRE :

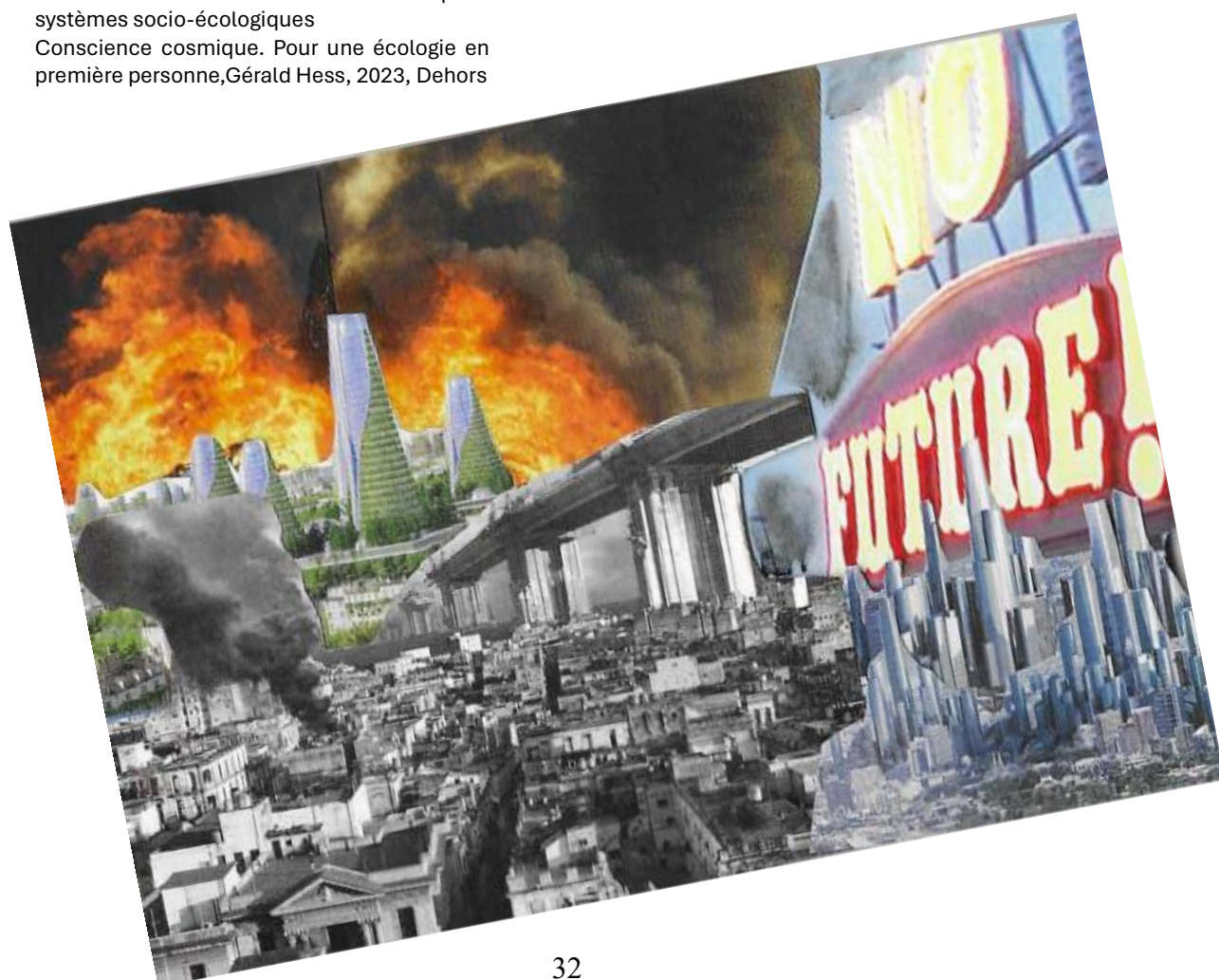
Revue Raison publique 2012/2 | Cairn.info

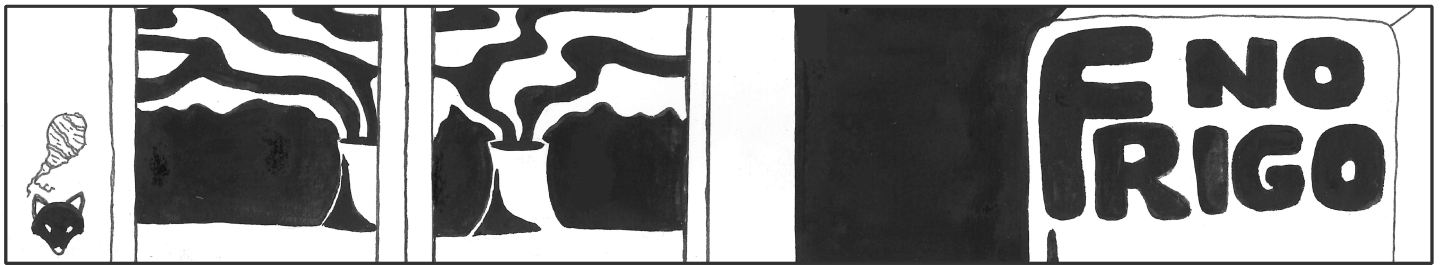
De natura sonorum. La naturalité silencieuse de l'environnement : enjeux géographiques et philosophiques (openedition.org)

Le vivant, nouveau récit de la nature ? (openedition.org)

cf les essais de Elinor Ostrom sur le concept de systèmes socio-écologiques

Conscience cosmique. Pour une écologie en première personne, Gérald Hess, 2023, Dehors





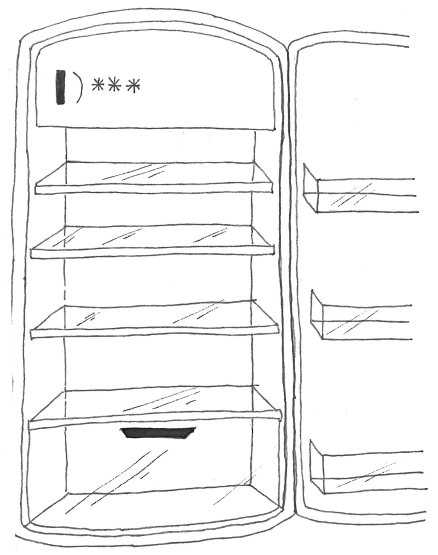
DEPUIS PRÈS D'UN AN, JE VIS SANS FRIGO. ÇA SURPREND SOUVENT LES GENS.



EN GÉNÉRAL, UN FRIGO ÇA RESSEMBLE À ÇA.

LES FRUITS, LES LÉGUMES ET LES OEUFS, ÇA SE CONSERVE BIEN À TEMPÉRATURE AMBIANTE.

IDEM POUR LA SAUCE SOJA, LA CONFITURE OU LA MOUTARDE. LE FROMAGE ÇA TIENT BIEN QUELQUES JOURS DEHORS.



JE SUIS VÉGÉTARIEN CE QUI RÉGLE LE CAS DE LA VIANDE. POUR CE QUI EST DU LAIT ET DES YAOURTS, J'AI FINI PAR ARRÊTER D'EN ACHETER.

POUR LES RESTES DE LA VEILLE, IL Y A LE REBORD DE FENÊTRE. POUR LES CONFITURES OU LES JUS DE FRUITS IL SUFFIT DE LES GLISSER DANS UNE CHAUSSÈTE MOUILLÉE : GRÂCE AUX ÉCHANGES THERMIQUES ENTRE L'EAU ET LE PRODUIT, L'EAU S'ÉVAPORE EN ABSORBANT LA CHALEUR ET REFRIGÈRE LE PRODUIT.





SE PASSER DE FRIGO ÇA A PROFONDÉMENT MODIFIÉ MON QUOTIDIEN (PREUVE S'IL EN FALLAIT QUE LA TECHNIQUE N'EST PAS NEUTRE).

JE CUISINE BEAUCOUP PLUS CE QUI PERMET DE MANGER MIEUX : FINI LA NOURITURE INDUSTRIELLE QUI SE CONSERVE AU FRAIS.

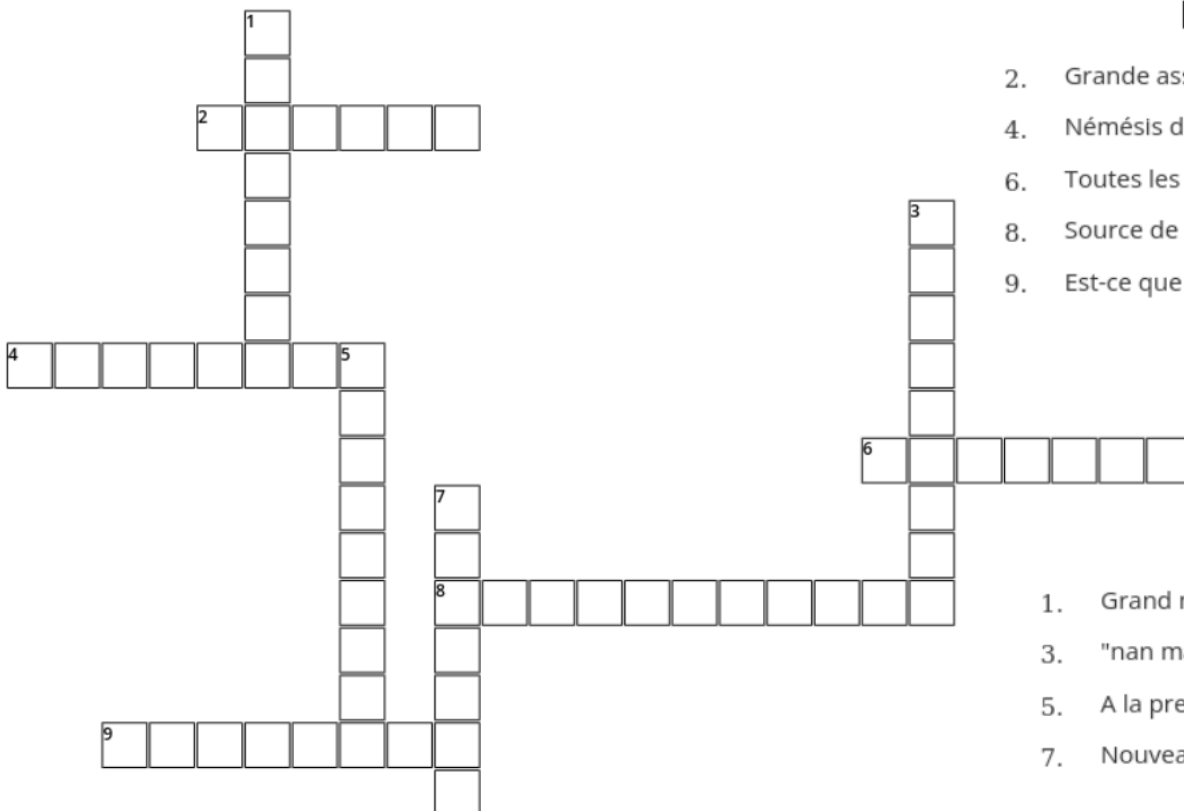


ÇA ALLÈGE LES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ ET DE COURSES PUISQUÉ JE N'ACHÈTE PLUS DE PRODUITS TRANSFORMÉS. C'EST UN STRESS ET UNE DÉPENDANCE EN MOINS.



Tiptop des mots croisés ^^

FIN.



### Horizontal

- 2. Grande assaisonneuse du Rhône
- 4. Némésis de Julien LE GUET (dit le GOAT)
- 6. Toutes les autoroutes mènent à
- 8. Source de colère légitime
- 9. Est-ce que vous la condamnez ?

### Vertical

- 1. Grand méchant policier
- 3. "nan mais tkt c'est sécurisé ^^"
- 5. A la première, il faut partir
- 7. Nouveau leitmotiv de Manu

## ♥ **L'INFOKIOSK DE LA BROCH'** ♥

### **Petite liste des collectifs de luttes dans la région de Lyon**

**CAAF** Lyon Mail : collectif-autodefense-action-feministe@protonmail.com

**Les Branlheureuses** branlheureuses@riseup.net

<https://audio.liberta.vip/@branalheureuses/>

**Le collectif des géographies féministes**

<http://rgl.hypotheses.org/accueil> rgl@riseup.net

**Femmes en lutte 69**

**Les heures félines du chat perché** ( réparation de vélo en mixité choisie sans hommes cis-genre)

<https://www.chatperche.org/reparer/heures-felines/>

**Collectif solidarité entre femmes à la rue**

**Le collectif Bagarre** bagarretoulouse(at)riseup.net et sa super brochure du même nom

<https://stopaulyonturin.com/>

**CGA coordination des groupes anarchistes :**

Adresse : La plume noire, 8 rue diderot, Lyon 1<sup>er</sup>

Mail: groupe-lyon (at) c-g-a.org

**Groupe antifasciste lyon et environ ( GALE)** gale AT

riseup.net

groupesoin - at- riseup.net : **groupe de soin et médecine**

**en autonomie**

**Terre d'ancrage** (accueil et migrations)

ancrages.reseau@mailfence.com

**Sud solidaires** solidaires69 (at) gmail.com

**Radio Canut sur** la fréquence 102.02 Mhz, au 24 rue du

Sergent Blandan, Lyon 1er ou sur radio (at)

radiocanut.org

**Les écologistes attéré.e.s**

Pour leurs belles créations maydaymayday@riseup.net

lyonanticra@riseup.net

**La petite cuillère dans les Atelier d'écriture** 24 rue

Sergent Blandan 69001 Lyon ou sur

lapetitecuillere@riseup.net

**La luttine** au 91 rue Montersquieu 69007 ou sur grande-

luttine@rebellyon.info

<https://twitter.com/jamaissanstoit>

**J. Bétine amours** (chez) riseup.net

**Flagrant déni** sur <https://www.flagrant-deni.fr> ;

contact@flagrant-deni.fr

insta : <https://www.instagram.com/flagrantdeni/>

Twitter : @FlagrantDen

**Collectif soutient au peuple palestinien** c/o Maison du

Peuple, 147, av. du Gal Frère, 69008 Lyon ou sur

palestine69@orange.fr

**La caisse de solidarité** au 91 rue Montesquieu 69007

Lyon ; 06.43.08.50.32

Ou caissedesolidarite /at/ riseup.net

**XR** rhone@extinctionrebellion.fr

**Youth for climate Lyon** (groupe local)

**Soulèvements de la terre 69** ( comité local)

Pour nous joindre, discuter, envoyer tes propositions, contacte-nous à l'adresse suivante

**badzine.lyon@proton.me**

\*La participation à la BAD'ZINE est absolument ouverte à tous ( sauf aux fachos encore une fois) et on sera grave heureux.ses de vous compter dans la team qui que vous soyez. On réserve une partie des pages dédiées aux contributions libres donc hésite pas ! et si le projet te branche encore plus, rejoint nous carrément, il faut du monde pour que ça bouge !

*Tuto manif de la semaine :*



Et pour l'agenda militant ou retrouver la version numérisée de la BAD'ZINE on te donne rdv sur le site rebellyon.info

Des bisous <3

### **Les lieux fédératifs et de luttes :**

**L'ECG espace communal.guillotiere@gmail.com** , au 45 rue Béchevelin et 27 rue Salomon Reinach

Le fameux **Grrrnd Zero** au 60 Avenue Bohlen, Vaulx-en-Velin ou bien sur [grrrndzero\[at\]grrrndzero.org](mailto:grrrndzero[at]grrrndzero.org)

Cette chère librairie **La Gryphe** au 5 Rue Sébastien Gryphe, Lyon 7eme

**La maison de l'écologie**

**L'atelier des canulars** au 91 rue Montesquieu, 69007 Lyon

**Le Bar fédératif « les Clameurs »** 23 rue d'Aguesseau à la Guillotière



